

ABONNEMENTS:

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL. TELEPHONES: ADMINISTRATION: Main 7461 REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

L'OEUVRE DE TOUS

Quatre semaines à peine nous séparant du Congrès de la langue française. Nos lecteurs ne nous en voudront point d'y revenir une fois de plus, car il intéresse toute notre race.

Omer HEROUX.

DEUX MARINES MARCHANDES

Les marines marchandes américaines et canadiennes sont peu considérables, à l'heure actuelle. Et cependant le commerce des deux pays avec l'étranger va sans cesse s'accroissant.

BILLET DU SOIR LES MORTS QUI VIVENT

"Une jeune fille meurt à la fin d'une opération, mais est ramenée à la vie par la respiration artificielle." Les Journaux.

ALBERT LOZEAU.

L'Italie dans l'Archipel

L'occupation de plusieurs îles de l'archipel de la mer Egée par l'Italie a été accueillie à Rome par des transports d'enthousiasme populaire.

Succès d'un des nôtres

Ce n'est pas sans émotion que l'on relit ces lignes de la préface du Disciple. "Dans vingt ans, d'ici, jeune homme de mon pays, toi et tes frères vous aurez en main la fortune de cette vieille patrie, notre mère commune."

Sur le Pont d'Avignon...

M. Langelier, lieutenant-gouverneur de notre province, vient de donner son opinion au Witness sur les questions de la politique canadienne actuelle.

L'IMMIGRATION AU CANADA

A propos du rapport de M. Hawkes. Le résumé du rapport de M. Hawkes sur les meilleurs moyens de promouvoir l'immigration en Canada, fourni par les dépêches d'Ottawa ne donne pas une juste idée du mérite de ce travail.

Les "Chroniques" de Léon Lorrain. Notre ami Léon Lorrain vient de réunir, en un joli volume de cent vingt-cinq pages, une quarantaine de Chroniques et Billets du soir qu'il a donnés au Nationaliste et au Devoir.

Prélat de Sa Sainteté. Hamilton, 26 — A la fin de la messe pontificale que célébrait Monseigneur Dowling à la cathédrale Sainte-Marie, hier, l'évêque officiant fut le chef de sa Sainteté Pie X, évêque de l'abbé Mahoney, vicaire général du diocèse de Hamilton, à la dignité de Prélat de la maison papale.

DEMAIN: — Une lettre de France de notre correspondant, M. Joseph Denaïs.

# Le prix du gaz et de l'électricité

### La "Montréal, Light Heat and Power Company" accorde de nouvelles réductions à partir du mois de juillet. — Le gaz ne coûtera plus que 95 sous les mille pieds

La "Montréal Light, Heat and Power Co." annonce de nouvelles réductions des prix du gaz et de l'électricité à partir du mois de juillet. Le gaz coûtera 95 sous les mille pieds soit une réduction de 5 sous, et l'électricité coûtera sept cents le kilowatt-heure, soit une réduction d'un demi-cent.

La compagnie déclare aussi que les contrats de cinq ans peuvent être résiliés sans indemnité, dans le cas où un client irait demeurer dans un territoire où la compagnie n'a pas encore accès.

M. Norris, gérant-général de la compagnie, dit que si l'on a pu faire plus de réductions, c'est grâce au coût relativement bas des matières premières, et qu'il n'a pas un autre moyen d'assurer la réduction de 5 pour cent au consommateur. Quand, d'après son calcul, celui-ci aura droit à une réduction d'un dollar, il en sera notifié par la compagnie, à qui il pourra réclamer cette somme.

Electricité. — Contrats de cinq ans, prix actuel, 10 sous par kilowatt-heure, moins 25 pour cent; taux réduits, 10 sous par kilowatt-heure, moins 50 pour cent.

Gaz. — Taux actuel, \$1 par mille pieds cubes, taux réduits, \$1.00 par mille pieds cubes moins 5 pour cent. Ces diminutions ne seront accordées qu'à ceux qui paieront leur compte dans les dix jours.

# Les limites à bois aux Etats-Unis

### LES FORETS AMERICAINES SONT, PARAIT-IL, ENTRE LES MAINS DE PARTICULIERS QUI EN ONT RETIRE DES FORTUNES. — DIVERS ETATS VEULENT REAGIR.

(Service particulier)  
Washington, 27. — Une des statistiques complètes par le département d'agriculture sera d'un grand intérêt dans l'audition du procès récemment porté par le département de la justice à New York, Denver, Minneapolis et St-Louis, contre les propriétaires de limites à bois.

On affirme que les quatre cinquièmes de ces limites, aux Etats-Unis, sont des propriétés privées. Praticiquement tout le bois dont on s'est servi aux Etats-Unis provient de vieilles forêts.

Le capital a profité par l'achat de forêts vierges avant qu'on ait fait des demandes d'achat. Les acquéreurs gardent ces propriétés et lorsque vient le moment de vendre le bois, ils exigent des prix très élevés. Le boisement des forêts vierges causera un grand tort si cela continue. Mais les divers états méditent de contrôler le marché à bois.

# La grève des débardeurs de Londres

### LE CHEF DES GREVISTES DEMANDE UNE CONFERENCE ENTRE LES PATRONS ET LES GREVISTES. — LE GOUVERNEMENT INTERVIENDRAIT. — ON PARLE D'UNE GREVE NATIONALE.

Londres, 27. — A l'issue de l'enquête sur la grève des débardeurs, samedi soir, Harry Cosling, président de l'Union des débardeurs a créé une sensation en suggérant l'idée d'une conférence entre les représentants des grévistes et ceux des patrons, pour régler la grève.

Sir Edward Clarke, président de l'enquête a fait remarquer l'impossibilité qu'il y avait de forcer les non-unionistes à obéir aux décisions de l'Union. Un seul moyen reste, c'est la législation du gouvernement et M. Clarke espère qu'on en viendra bientôt à la comme moyen de solution des difficultés entre le capital et le travail.

M. GOSLING EN FAVEUR DE SIR EDWARD CLARKE, COMME PRESIDENT DE LA CONFERENCE  
Londres, 27. — Dans les cercles maritimes hier après-midi on a dit que la grève des débardeurs s'étendra à tout le royaume, et à moins qu'un règlement intermédiaire ne soit effectué avant mercredi, ordre sera donné à tous les débardeurs du Royaume-Uni de quitter le travail.

Les armateurs ont adopté une résolution en faveur d'une grève nationale. Les chefs grévistes sont d'avis qu'ils sont capables de faire cesser le travail à 245,000 unionistes et 200,000 non-unionistes suivront de près.

L'agitation est telle chez les employés de chemin de fer qu'on croit qu'ils participeront à la grève. Les navires continuent à arriver dans la Thames.

Leurs cargaisons sont en grande partie composée de vivres qui se gâtent. Déjà le marché se ressent de la rareté des choses nécessaires à la vie.

LES GREVISTES MANIFESTENT  
Les débardeurs au nombre de quinze mille ont fait une procession dans les rues de Londres aujourd'hui. Une démonstration a eu lieu au carré Trafalgar et après plusieurs discours prononcés par les chefs ouvriers, une résolution promettant de ne retourner au travail qu'après que tous les griefs auront été réglés, fut adoptée par les manifestants.

UNE GREVE GENERALE  
Quelques-uns des orateurs ont fait allusion à la probabilité d'une grève nationale, vu le fait que des vaisseaux pourraient être envoyés dans d'autres ports. Herry Cosling a annoncé que les électriciens se joindront aux grévistes.

Les compagnies emploient actuellement des commis pour aider au déchargement des navires. Une résolution a été adoptée par l'Union des commis aujourd'hui blâmant cette action.

Aucun désordre n'a eu lieu.

# L'enquête du Sénat sur le "Titanic"

### LE SENATEUR SMITH FERA DES DECLARATIONS DEMAIN AU SENAT. — ISMAY ENCORE SOUS UN MAUVAIS JOUR. — LA VITESSE DU TITANIC.

New-York, 26. — Le sénateur William Alden Smith, président du comité d'enquête du sénat déclarera mardi prochain que M. Bruce Ismay, que les Anglais ont reçu comme un brave à son retour en Angleterre, a été le premier homme à bord du "Titanic" à apprendre du capitaine Smith que ce navire était éventré.

Le colonel Astor apprit la nouvelle du capitaine Smith que quelques minutes après. Astor est mort, dira le sénateur, mais J. Bruce Ismay s'est sauvé.

Le témoignage sur lequel le sénateur Smith basera cette déclaration, n'a pas été rendu public. Il a été extrait des dépositions rendues à l'enquête. Le sénateur n'a pas voulu déclarer qui avait fait cette déposition.

Le sénateur Smith et le vice-amiral Watt, chef du bureau de construction de la marine américaine sont montés aujourd'hui à bord du navire "Olympic" avant son départ pour Liverpool, afin d'y interroger le capitaine Haddock, le télégraphiste Ernest Moore et aussi le chef des chauffeurs du "Titanic", Barrett, maintenant en service sur "l'Olympic".

Le but du sénateur Smith était de s'enquérir de la vitesse à laquelle allait le "Titanic" lorsqu'il frappa la banquise. Des réponses données par les témoins interrogés, il ressort que le "Titanic" allait à pleine vitesse.

Barrett a déclaré qu'il était dans le compartiment d'avant lorsque la banquise fut frappée. L'eau pénétra immédiatement deux pieds au-dessus des plaques du plancher, dit le chauffeur.

Il sauta dans le compartiment suivant, le No 5, juste au moment où la cloison étanche se fermait. Il n'y eut que deux qui se sauvèrent dans le compartiment où j'étais.

L'eau pénétrait aussi dans le No 5. La déchirure faite était très longue. A ce moment les lumières rouges s'allumèrent. C'était le signal du danger.

Barrett expliqua alors que les lumières blanches s'étaient allumées auparavant. Elles indiquent la pleine vitesse. Dix-neuf bouilloires sur 24 étaient allumées. Nous en avions allumé trois ce matin-là.

Le sénateur Smith déclara plus tard que Barrett avait donné le meilleur témoignage sur la question de savoir, s'il était vrai que les officiers du "Titanic" voulaient établir un record.

Les témoins ont été interrogés dans la chambre des machines de "l'Olympic" où la température était au-dessus de 100 degrés. On montra aux deux enquêteurs les méthodes employées pour fermer les compartiments à cloisons étanches et aussi pour mettre les chaloupes à la mer.

# PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES Agence demandée

Je vendrais à commission des lots situés le plus près possible de la ville, dans forte balance de lots ou terre non défrayée. S'adresser à C. Bellerose, 151 Sanguinet.

APPRENTI PHARMACIEN demandé. S'adresser à 2097 rue Notre-Dame ouest. Tél. Westmount, 3266.

REPRESENTANT SERIEUX DEMANDE pour introduire un emploi parfumé, commission libérale. Ecrivez: V. J. Caron et Cie, Limitée, 15 rue St-Jacques, Montréal.

ACCORDEUR DE PIANOS  
J. A. ROBILARD, 260 rue Panet, Montréal, Québec, accorde les pianos, en règle le ton, et répare le mécanisme. Bell Main 7460. Marché 709R.

ON DEMANDE A ACHETER des propriétés de rapport de \$2,000 à \$25,000 dans n'importe quelle partie de la ville. S'adresser à A. LAPRENIERE, 575 Marie-Anne Est. Saint-Louis, 5513.

OUVERTURE DE MODES  
Samedi, 1er juin et les jours suivants il y aura une grande ouverture de modes d'été avec un assortiment complet et les styles les plus nouveaux. Nous ferons aussi une réduction sur nos chapeaux d'enfants. Une visite est sollicitée. SALON DE MODE, MADAME BLAIN, 421 Fullum.

REPARATIONS  
Réparations de meubles de tout genre, rembourés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00 et plumes désinfectées. Charles Turco, 435 Vintation. Tél. Bell Est 2075.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, des lettres patentes de la compagnie, il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 13e jour de mai 1912, en faveur de la compagnie Louis-Napoléon St-Amand et Claude Beauchamp, agents d'affaires, Edouard et Henri Lacombe, agents d'affaires, Joseph Olivier Benoit, commis, et Eugène Honoré Godin, tous résidant à Montréal, de droit de district dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Faire des opérations générales d'une compagnie pour les fins de leurs spécialités, et spécialement faire le commerce d'immobilier, développer et embellir des propriétés immobilières, les diviser en lots à bâtir, en rues, squares, ruelles ou autrement, et y construisant et entretenant des chemins, ponts, quai, autres ouvrages de communication, égouts, drains, aqueducs ou autres utilités, canaux, usines, usineries, usines et fabriques de toutes sortes, hôtels, théâtres et autres constructions nécessaires ou avantageuses pour l'usage, l'embellissement et le développement de cette propriété; (b) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou non, que la compagnie jugera capable d'être avantageusement exercée en rapport avec les objets ci-dessus, ou en vue d'augmenter directement ou indirectement la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie ou de rendre profitables: (c) Faire des avances de fonds, par voie de prêt, ou autrement, aux acheteurs, locataires ou clients de la compagnie, et à d'autres personnes, en vue de relations d'affaires avec elle, en les valeurs qui seront jugées convenables; (d) Louer, arrêter et exploiter des carrières, et en extraire les produits de la chaux et de l'argile, et les manufacturer et faire le commerce, ainsi que de tous autres produits secondaires et accessoires pour les constructeurs; (e) Acquiescer par achat ou autrement, et céder, tous droits, privilèges, bois de haute futaie et bois de construction, et autres biens, propriétés, droits, privilèges et autres avantages, franchises ou autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin ou qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de ses fins, et à l'acquisition, à l'exploitation ou autrement acquiescer ou posséder, détenir, utiliser et exploiter, et arrêter, vendre ou autrement céder des marques de commerce, brevets d'invention et tous les autres droits ou privilèges dont

# POLITIQUE ÉTRANGÈRE

## La réplique d'un Allemand à M. Balfour

UN ROUVAIN ALLEMAND DÉCLARE QUE C'EST L'ATTITUDE TOUJOURS MENACANTE DE L'ANGLAETERRE QUI A PORTÉ L'ALLEMAGNE A AUGMENTER SA FLOTTE.

Berlin, 25. — La réponse allemande à la déclaration de M. Balfour concernant le sentiment anglais au sujet des armements allemands et contenus dans une déclaration de l'Amiriel, qui exprime certainement l'opinion de milliers responsables.

Lors de votre dernière visite, vous m'avez demandé mélancolement si on pouvait éviter une guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre. Depuis cette époque la situation s'est beaucoup améliorée, mais après la lecture de la lettre de M. Balfour, le pessimisme s'empara de nouveau de moi.

Quand un homme d'état de la valeur de M. Balfour entretient de tels soupçons sur les armements de l'Allemagne, il est certain que les dangers de guerre augmentent.

M. Balfour accuse l'Allemagne de ne pas comprendre que l'Angleterre est menacée par la flotte allemande non seulement au point de vue politique, mais encore dans sa sécurité, ses conditions vitales et son existence communautaire. Nous savons cela en Allemagne, mais néanmoins l'Angleterre nous force à construire une flotte.

Depuis que la nation allemande a conquis son unité elle a de plus en plus affirmé sa volonté de ne pas laisser les autres puissances se partager le monde, mais d'en obtenir sa part.

Depuis 1871 la Grande-Bretagne, la France, la Russie, les États-Unis et le Japon ont acquis de grands territoires: la France a acquis un protectorat sur le Maroc, la Russie et l'Angleterre ont pénétré en Perse, le Japon et la Russie en Mandchourie et en Mongolie.

Ce sont des conquêtes naturelles et l'Allemagne ne s'y oppose pas, mais veut y participer. Pour cela il lui faut une flotte.

Ni l'Angleterre ni une autre puissance ne nous aurait concédé notre part si nous n'avions créé une flotte. L'Angleterre et les autres puissances refusent encore de reconnaître les demandes de l'Allemagne qui veut être traitée en égal dans les questions de politique mondiale. Cette attitude de l'Angleterre s'est manifestée dans les affaires du Maroc quand l'Angleterre supporta la France pour réduire notre demande de compensation au lieu de suggérer à la France de l'accepter.

La réponse naturelle de l'Allemagne fut d'accroître sa flotte et son armée. M. Balfour répète dans sa lettre que l'Allemagne ne doit pas s'attendre à recevoir l'approbation de l'Angleterre pour les acquisitions territoriales qu'elle caresse.

Ce qui nous reste à faire c'est d'obtenir l'accapement de nos projets à l'aide d'armements accrus.

**ETATS-UNIS**  
**LA CANDIDATURE DE CHAMP CLARK**

Le président de la Chambre américaine des Représentants paraît devoir l'emporter à la convention des démocrates de la Pennsylvanie.

Pittsburg, Pennsylvanie, 27. — Les démocrates de cette partie de l'Etat commencent à avoir plus d'espoir pour la candidature de Champ Clark à la présidence, quoique la convention se soit déclarée pour Woodrow Wilson.

Les candidats qui se sont mis en nomination à Baltimore, au plus tard au quatrième tour. Il paraît avoir l'appui de la délégation de New-York et de Bryan. Celui-ci sera l'un des délégués du Nebraska qui auront l'ordre de voter pour Clark.

Louisville, Kentucky, 27. — Champ Clark a été choisi par cent-vingt-neuf voix sur cent-vingt-neuf voix de cet Etat. Il a plus que les 613 délégués nécessaires pour contrôler la convention d'Etat du 29 mai.

Washington, 27. — Champ Clark a déclaré qu'il sera quand même candidat au Congrès pour le 8ème district, du Missouri.

## Les débats au Reichstag allemand

L'IVROGNERIE AUX COLONIES ET L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE DANS L'AFRIQUE ALLEMANDE.

Le Reichstag, qui a lui-même voté l'abolition de l'esclavage dans les colonies et de l'esclavage domestique dans l'Afrique orientale allemande. Des discours prononcés par les fonctionnaires ont fait ressortir que les fonctionnaires allemands et les quelques Allemands établis aux colonies sont de puissants buveurs.

Le Dr Paasche, premier vice-président du Reichstag, qui a lui-même voté l'abolition de l'esclavage dans les colonies, a dit ce qui suit: "Nos hauts fonctionnaires sont encore forcés, comme ils l'étaient, de dépenser une grande partie de revenu en alcool, tant dans le sud-ouest que dans l'est de l'Afrique. Un fonctionnaire supérieur doit boire pour près de \$600 par année, et les fonctionnaires inférieurs en proportion. Ils dépensent la moitié de leur revenu en alcool."

Herr Davidsohn, député socialiste, prétend que l'ivrognerie est beaucoup plus commune parmi les blancs que parmi les noirs, de sorte que quand un noir est trouvé ivre-mort, ses congénères ont coutume de dire "qu'il est ivre comme un homme blanc".

Herr Noske, un autre socialiste, dit que l'Afrique du sud-est est la plus ivrogne de toutes les colonies, que les Allemands qui y résident profitent de toutes les occasions pour s'ivrer.

Un député antisémite a proposé une motion demandant au gouvernement de prendre des mesures pour restreindre autant que possible l'importation de l'alcool dans les colonies.

Les députés se sont aussi déclarés favorables à la fixation d'une date pour l'abolition définitive de l'esclavage dans l'Afrique orientale allemande.

Le Dr Solf, le nouveau secrétaire des colonies a dit cependant qu'il était douteux qu'il fût praticable de fixer une date déterminée à ce propos. Les Allemands ont aussi ajouté, fait tout en gouvernement, s'il est ajouté, fait tout en son pouvoir pour restreindre ce mal, mais il lui faut plus de temps encore pour dire si cela serait praticable de fixer une date pour son abolition.

D'ailleurs, l'esclavage en Afrique n'est pas aussi condamnable que les Allemands le croient.

La question du duel a été, de nouveau discutée. Le ministre de la guerre, le général Von Hoeringen a déclaré que les officiers qui refusent de se battre en duel à cause de leurs convictions religieuses sont exclus du corps des officiers. Par l'entremise de son chef, le parti catholique éleva une vigoureuse protestation contre cette déclaration. Le Dr Spahn dit que le duel étant défendu par le code civil et le code pénal militaire, le ministre veut que les officiers qui refusent de se battre respectent et obéissent aux lois et que la question serait discutée de nouveau en comité.

Le ministre se rendit compte sans doute qu'il était allé trop loin et à la séance suivante du comité du budget, il fit une déclaration formelle destinée à atténuer l'effet de ses précédentes paroles, il a exprimé le regret d'avoir, dans la chaleur du débat, employé des termes d'une vivacité qui dépassaient sa pensée. Cependant il a réaffirmé que les officiers qui dans certaines cas refusent de se battre en duel se placent dans une telle position d'antagonisme avec les convictions fondamentales de leurs camarades, que cela ne peut être toléré.

La déclaration du Dr Spahn a fortement frappé l'attention dans l'armée et plusieurs officiers ont écrit aux membres du Reichstag pour exprimer l'espoir que le duel obligatoire sera aboli. Une réunion d'officiers tenue à Berlin a pris la même attitude. Le parti catholique a proposé une motion demandant l'abolition du duel obligatoire, et il est très probable que cette motion obtiendra la majorité des voix.

**ITALIE**  
**COMLOT CONTRE VICTOR-EMMANUEL**

Londres, 26. — Une dépêche de Milan annonce que des anarchistes ont été arrêtés à Rome, Bologne, Milan, et ailleurs, accusés d'avoir organisé un complot contre le roi Victor Emmanuel d'Italie.

**MEXIQUE**  
**LES DESORDRES AUGMENTENT DANS LE YUCATAN**

Mexico, Mexique, 26. — Des dépêches de Meridia indiquent que les désordres augmentent dans l'Etat de Yucatan. Les indiens ont attaqué Tekantoo, hier, et brûlé plusieurs personnes. La plus grande partie de la ville a été saccagée.

Les Indiens quittèrent Tekantoo pour Toya, où ils brûlèrent le maire et puis brûlèrent plusieurs maisons de commerce. On dit qu'un Turc qui a perdu toute sa fortune par suite de la dernière révolution, conduisit les Indiens qui sont armés de fusils modernes.

**FRANCE**  
**AU SENAT**  
La liquidation des Congrégations Paris, 27. — La séance de samedi, au sénat, s'est ouverte sous la présidence de M. Dubost et a été consacrée à la discussion du rapport de la commission d'enquête sur la liquidation des congrégations.

La discussion s'est terminée par la présentation d'un ordre du jour de MM. Combes et Régismanset approuvant les conclusions de la commission et exprimant la confiance du sénat dans le gouvernement pour appliquer strictement les lois de 1901 et 1904.

Cet ordre du jour a été adopté par 210 voix contre 57.

## Départ de la flotte des E.-U. pour Key West

LES ETATS-UNIS SE PREPARENT A INTERVENIR DANS LA REVOLTE DES NEGRES CONTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE CUBAINE.

Washington, 26. — Les vaisseaux de guerre des troisième et quatrième divisions de la flotte de l'Atlantique se rendent à Key West prêts à toutes les éventualités qui pourraient se produire à Cuba. Treize cents marins seront prêts à quitter ces vaisseaux pour aborder la terre cubaine, en plus des sept cents qui sont maintenant en route pour Guantanamo, à bord du vaisseau U.S.S. Prairie. Le gouvernement américain n'est intervenu encore d'aucune façon, mais les plans sont dressés et il devient nécessaire de le faire, 15,000 hommes seront envoyés à Cuba à part des 2,000 marins qui y sont déjà.

Le ministre américain Beaurp a télégraphié au ministre d'Etat que M. Sanguily, secrétaire d'Etat de Cuba, lui avait répondu à la note qu'il lui avait envoyée, l'avertissant que le Prairies s'en allait vers Cuba: "Il me fait plaisir de voir dire que nous sommes reconnaissants au gouvernement américain des bonnes intentions qu'il montre à notre égard, quoique le gouvernement cubain ait absolument besoin de personnes pour soumettre les révolutions de la partie et de l'E. le comme il a déjà réussi à pacifier les révoltes qui se sont déclarées sur notre île depuis quatre ans sans l'aide de qui que ce soit."

L'assistant-secrétaire d'Etat Huntington Wilson a reçu ce matin plusieurs câblogrammes disant qu'il y a eu de nombreux engagements durant les dernières vingt-quatre heures entre les forces du gouvernement cubain et les nègres insurrectionnistes. On n'a reçu aucune nouvelle annonçant que les troupes américaines seraient venues en conflit avec les révoltés nègres. Cependant le ministre Beaurp disait samedi que le rumeur voulait que les forces du gouvernement américain auraient rencontré les révolutionnaires, mais qu'il était impossible de rien savoir à cause de l'éloignement de la région où cela avait eu lieu la bataille.

Le même ministre envoyait au ministre d'Etat un long message le remerciant sur la grève des débardeurs. Il dit que ces débardeurs, on n'a reçu aucune nouvelle annonçant que les troupes américaines seraient venues en conflit avec les révoltés nègres. Cependant le ministre Beaurp disait samedi que le rumeur voulait que les forces du gouvernement américain auraient rencontré les révolutionnaires, mais qu'il était impossible de rien savoir à cause de l'éloignement de la région où cela avait eu lieu la bataille.

Le même ministre envoyait au ministre d'Etat un long message le remerciant sur la grève des débardeurs. Il dit que ces débardeurs, on n'a reçu aucune nouvelle annonçant que les troupes américaines seraient venues en conflit avec les révoltés nègres. Cependant le ministre Beaurp disait samedi que le rumeur voulait que les forces du gouvernement américain auraient rencontré les révolutionnaires, mais qu'il était impossible de rien savoir à cause de l'éloignement de la région où cela avait eu lieu la bataille.

Le même ministre envoyait au ministre d'Etat un long message le remerciant sur la grève des débardeurs. Il dit que ces débardeurs, on n'a reçu aucune nouvelle annonçant que les troupes américaines seraient venues en conflit avec les révoltés nègres. Cependant le ministre Beaurp disait samedi que le rumeur voulait que les forces du gouvernement américain auraient rencontré les révolutionnaires, mais qu'il était impossible de rien savoir à cause de l'éloignement de la région où cela avait eu lieu la bataille.

**CUBA**  
**LA REVOLUTION**

La situation est toujours alarmante dans la province d'Oriente

Santiago, (Cuba), 27. — Dans la province d'Oriente, la situation continue d'être alarmante. De toutes parts on demande la protection des autorités, que le gouvernement est incapable d'accorder parce qu'il a concentré ses troupes disponibles en vue d'une bataille qu'il veut forcer les rebelles à livrer.

Les troupes commandées par le colonel Mecheda ont eu un engagement à Parral avec les rebelles; un grand nombre de ces derniers ont été tués ou blessés et les autres dispersés.

A Tiguabos, près Guantanamo, le capitaine Parra a mis fin à une bande d'insurgés dont plusieurs ont été tués.

A Aurora Maniel, le gouvernement n'ayant pas de troupes à disposition pour protéger les mines, a envoyé cinquante fusils dont les employés de la compagnie pourront s'armer.

A Baracosa, à Palma Soriana, l'alarme a été donnée par les rebelles à Manzanillo.

Le général Esteno, l'un des chefs insurgés, ayant demandé \$5,000 aux planteurs des environs de Tiguabos, a obtenu \$1,000 en menaçant les planteurs de les faire pendre.

Une troupe de volontaires organisée par la Chambre de Commerce de Santiago pour protéger la ville compte maintenant 200 hommes bien armés.

La grève a été réglée et on procède au chargement des navires.

**UNE PROTESTATION DE GOMEZ**  
Le président de la République cubaine ne veut pas entendre parler d'intervention américaine.

La Havane, 27. — Le président Gomez a envoyé au président Taft une dépêche où il proteste très amicalement contre tout projet d'intervention de la part des États-Unis. Une telle résolution de la part du gouvernement américain, dit-il, alarme et blesse profondément la population cubaine, fière et jalouse de son indépendance. Il ajoute que depuis quelques jours le gouvernement a réuni 3,000 hommes qu'il a dirigés contre la province d'Oriente, la seule partie du pays où l'ordre n'ait été rétabli. Tous les rebelles seront dirigés contre les rebelles et l'intervention américaine serait un sérieux embarras.

**PANAMA**  
**ARRANGEMENT AVEC LES ETATS-UNIS**

Panama, 27. — Selon "El Porvenir", un journal de Carthagène, dit que les négociations entre le gouvernement américain et la Colombie se sont terminées par un arrangement en vertu duquel les deux pays reconnaissent la souveraineté de Panama. De plus la Colombie recevrait une indemnité de \$30,000,000, et les États-Unis s'engageaient à faire fixer les frontières entre la Colombie et Panama et en plus garantisser à la Colombie un emprunt de \$70,000,000. Cet arrangement devra être approuvé par les congrès américain et colombien.

**A lire:—**  
**"LES CHRONIQUES"**  
de Léon Lorrain  
Joli volume, couverture illustrée en deux couleurs.  
Se vend 25 sous.  
Expédié franco contre envoi de 27 centis au Devoir.

## La récolte dans l'Ouest Américain

LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER SE PREPARENT A TRANSPORTER UNE ENORME QUANTITE DE GRAINS.

Kansas City, 27. — Pour l'automne prochain les autorités qui commandent les chemins de fer couvrant le Kansas, le Nebraska, et l'Oklahoma, organisent pour le transport des grains une série de trains comme il s'en est rarement vu.

On dit ici que, pour le blé seul, on emploiera 300,000 wagons, ce qui représenterait un train de 2,000 milles de longueur.

On se fera une idée plus exacte du trafic énorme qu'on prépare après les récoltes si l'on considère que celle de Kansas seul représentera 90,000,000 de boisseaux et requerra 4,000 convois à marchandises. Mis à la file ils formeraient un train capable de couvrir la distance de St-Louis à Denver.

**Le retour de l'hon. McBride**  
LE PREMIER-MINISTRE DE LA COLOMBIE-ANGLAISE, DECLARE QUE LA POLITIQUE NAVALE DE M. BORDEN RENCONTRE L'APPROBATION GENERALE.

(De notre correspondant)

Québec, 27. — L'hon. Richard McBride, premier ministre de la Colombie Anglaise, est revenu d'Europe vendredi soir, à bord de "l'Empress of Britain." Il a immédiatement pris, avec sa famille, le train spécial pour Ottawa où il rencontra l'hon. R. L. Borden. Avant le départ du train, des représentants de journaux ont été admis dans son char privé où le premier ministre les reçut avec courtoisie et leur accorda un entretien.

L'hon. M. McBride a consenti à parler marine, mais il a été sobre et s'est contenté de dire que sa province serait disposée à faire. Après avoir déclaré que comme ministre provincial, il n'avait ni le désir ni le droit d'intervenir dans les projets du gouvernement fédéral, il a dit qu'il avait entièrement confiance en l'hon. M. Borden et qu'il était convaincu que le Canada aurait bientôt une politique navale qui répondrait au désir de la nation.

Le premier ministre de la Colombie a ajouté que sa province ne s'effraierait d'aucune politique sensée, établie sur des bases modernes et substantielles. Il a insisté sur l'importance d'assurer plus de protection aux ports de l'Océan Pacifique, chose qui ne pourrait être mieux établie que par une force navale. En Angleterre, dit le premier ministre McBride, le sentiment général est que le Canada va se mettre à l'oeuvre et suivre l'exemple de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

**M. Bonar Law**  
visiterait le Canada

C'EST LA NOUVELLE QUE RAPORTE SIR RODOLPHE FORGET AU RETOUR D'UN VOYAGE EN EUROPE.

M. Bonar Law, leader du parti unioniste à la Chambre des Communes d'Angleterre, a l'intention de visiter le Canada au mois d'août. Il prononcera probablement plusieurs discours sur les questions impériales se rapportant au Canada.

Cette nouvelle a été rapportée par sir Rodolphe Forget, retour d'un voyage en Europe.

Sir Rodolphe déclare que les conditions financières en Angleterre sont plus favorables qu'en France, à cause de l'emprunt de 250,000,000 de francs à 4 pour cent, récemment conclu par le gouvernement de ce dernier pays, à la suite du rachat du chemin de fer Ouest-État. Les Français se sont émus de souscrire cet emprunt à cause du taux élevé de l'intérêt; ils ont aussi placé beaucoup d'argent pour la même raison.

M. Forget dit que les attaques dirigées contre lui par certains journaux français qui n'ont pas même de circulation régulière, étaient publiées par intermittence et dans un but de chantage, ne tirent pas à conséquence. Les financiers français qui ont placé de l'argent dans les compagnies canadiennes, dit M. Forget, connaissent mieux notre pays que ceux qui ont écrit les articles en question. De reste, ils sont très satisfaits de leurs placements et des résultats obtenus.

**Association Canadienne-Française d'Éducation**  
On nous écrit: Ottawa, 24 mai. — L'Association Canadienne-Française d'Éducation d'Ottawa, tient à faire remarquer qu'elle n'a pas d'organe officiel. Par conséquent, aucun journal ne peut se prévaloir de son patronage.

**Victime de l'aviation**  
Johannistal, Allemagne, 26. — Le lieutenant Schlichting a été tué et l'aviateur Fokker, a été légèrement blessé, aujourd'hui, quand l'aéroplane dans lequel ils faisaient une envolée s'est écrasé par terre. Le lieutenant Schlutching voyageait comme passager de Fokker.

## DANS LE Monde Ouvrier

LA QUESTION DES GREVES

"La grève est possible parmi les ouvriers de construction, à Montréal cette année, mais il est aussi très probable qu'il n'y en aura pas."

Telle est la déclaration qui a été faite hier par un officier des mieux renseignés des unions internationales au représentant du "Devoir" qui l'interrogeait sur ce point délicat.

"Un point établi, a-t-il dit, c'est que le coût de la vie augmentant, le salaire de l'ouvrier doit augmenter. C'est pourquoi toutes ou presque toutes les unions ouvrières ont demandé une augmentation de salaires."

Maintenant, une telle demande est si juste que les patrons ne pourront pas refuser de s'y rendre. Bon nombre d'entre eux y ont déjà consenti. Ils comprennent que la nécessité qui pousse l'ouvrier à demander une augmentation de salaires.

Elle répond au vœu du PUBLIC

L'association des chauffeurs mécaniciens d'automobiles, qui s'est récemment formée à Montréal, semble avoir déjà conquis la sympathie du public. C'est que ses règlements, très sages, sont une garantie de plus pour la sécurité des piétons, aussi bien que des voyageurs en automobiles. Ainsi, le règlement en vigueur, et qui ne peut être modifié sans le vote de la police, permet trop souvent des accidents, sans expérience de conduire un automobile; il suffit, pour être déclaré "conducteur ou chauffeur" d'affirmer devant les autorités qu'on a fait déjà cent ou cent cinquante milles en automobile, sans accidents et de payer une licence de cinq dollars. L'association, qui est composée d'hommes expérimentés, qui ont vieilli dans le métier n'a pas estimé que ces épreuves fussent suffisantes. C'est pourquoi, dans le règlement de l'association, ils ont mis cette clause: qu'il ne pourra avoir charge d'une voiture automobile s'il n'est âgé d'au moins vingt ans, et s'il ne peut fournir les preuves d'une bonne expérience et d'une science compétente de la machine. Il semble que ce règlement est un minimum que les autorités mêmes devraient exiger des conducteurs d'automobiles, pour la sécurité du public dans les rues.

Cette association tiendra son assemblée régulière ce soir, au No 47 Craig-Est, à 9 heures 15 précises.

**ANXIETE CHEZ LES PEINTRES.**  
L'attention générale, chez les peintres et décorateurs, de Montréal, est aujourd'hui fixée sur la grande assemblée qui tiendra l'Union No 349, à la salle Corona, 204 Saint-Laurent. M. E. A. Scott, le sixième vice-président de l'union internationale des peintres et décorateurs, a accepté, en tant que délégué de la région de Québec, la distribution de la constitution en langue française aux unions des peintres canadiens-français et enfin, au sujet de la grève des peintres de Québec.

Tous les peintres sont anxieux de connaître la pensée de M. A. E. Scott, sur ces questions toujours délicates d'intérêt. La séance commencera à 8 heures précises.

**ON EN PARLERA, AU COMITE GENERAL.**  
Au club ouvrier Maisonneuve, il y avait, samedi matin, nombreuse et brillante assemblée, à la salle des Forges, No 180 Letaunay, M. M. L. Lussier, président, était au fauteuil. Après l'expédition des affaires courantes, on discuta les principaux articles du programme du parti ouvrier. Les orateurs furent MM. A. Meert, secrétaire du club, M. Lassalle, trésorier, et autres.

Aucune proposition n'a été faite concernant le règlement du parti ouvrier, sur lequel ce club avait demandé avis au comité général. Mais l'assemblée a ordonné à ses délégués de suivre attentivement la discussion qui se produira, dimanche prochain, à la réunion régulière du comité général du parti ouvrier, au sujet de l'avis de motion donné par le camarade G. Martel, du club ouvrier Mont-Royal.

Le club ouvrier Maisonneuve a décidé d'organiser un grand "Garden party" le 7 juillet prochain, au bois de Tétraultville. Un comité a été nommé avec mission de préparer cette belle journée de plaisir.

**SOUS PEINE D'AMENDE**  
Les charpentiers-menuisiers, membres du local No 134, qui, au 1er juin prochain, auront réglé de signaler leur changement de résidence au secrétaire financier, M. O. Proulx, au Temple du Travail, seront passibles d'une amende, aux termes de la constitution. Ce soir, cette union tiendra son assemblée régulière au Temple du Travail.

Belle occasion pour les membres qui ont à fournir cette information, de s'en acquitter une fois pour toutes, en assistant à cette assemblée.

**LA POLITIQUE OUVRIERE**  
Les points principaux de la politique, nettement ouvrière seront discutés ce soir, au club ouvrier Saint-Jean-Baptiste, à la salle Lebeau, 777 Avenue Henri-Julien. Ce club a résolu d'organiser une excursion, conjointement avec le parti ouvrier, laquelle excursion aura lieu à Saint-Jean-Berthelme, le 28 juillet prochain. Le comité conjoint d'organisation doit se réunir, ce soir, à 7 heures 30, dans la même salle Lebeau, et arrêter les grandes lignes de cette excursion, qui promet d'être superbe.

**CHEZ LES OUVRIERS DE LA BUANDRIE.**  
On signale un grand mouvement d'organisation parmi les nombreux ouvriers de la buanderie à Montréal. Depuis de longs mois, les unionistes canadiens réclament une réglementation des heures de travail, et de la protection contre le travail chinois. Ce soir, l'union No 69 des ouvriers de la buanderie tiendra son assemblée extraordinaire, pour discuter de nouvelles conditions de travail. Les points de vue, Unionistes et non unionistes seront admis, sans distinction. Cette assemblée aura lieu à la salle Saint-Joseph, 137A, Sainte-Elisabeth, coin Sainte-Catherine.

**APRES L'ENQUETE**  
CHARPENTRIERS - MENUISIERS: Union 134, au Temple du Travail. OUVRIERS DES SCIERIES MECANIQUES: Union 1127, au Temple du Travail. OUVRIERS DE BUANDRIERES: Union No 69, à la salle Saint-Joseph. PEINTRES ET DECORATEURS: Union No 349 à la salle Corona.

## Le plus Beau Site

— DE —

### l'île de Montréal

(Sur le Chemin Ste-Catherine coin de l'Ave. Decelles)

POUR ETRE VENDU EN BLOC

Contenant 126,000 pieds en superficie. Situé en face de l'immense Collège que les Rev. Pères Jésuites vont construire tout prochainement, il offre tous les avantages d'un endroit résidentiel de première classe, à proximité des églises, couvents, etc. — CONDITIONS FACILES. S'adresser à

# C. du PREY

Main 7461 71a RUE SAINT-JACQUES

## LE MEILLEUR SITE

— SUR —

### LA RIVE DU LAC

NE DEMANDE QU'A ETRE VU

#### 5 TERRAINS A BATIR

Chacun de 50x100 pieds. Site splendide pour villas (Bungalow) ou pour un bon placement. Près des Stations du C. P. R. et du G. T. R.

Prix raisonnables. — Termes faciles S'adresser par lettre à "Le Devoir" 71a rue St-Jacques,

## LE TRAITEMENT MACKAY

POUR LA GUERISON DE L'ALCOOLISME

Le remède spécifique du Dr John M. Mackay contre l'alcoolisme est hautement recommandé par le clergé et fut adopté par le gouvernement de la province de Québec en 1904. — Voyez les rapports des Cours de 1904-1912. — Efficace dans 85 pour cent des cas chroniques. — L'ivrognerie est une maladie et doit être soignée au moyen de remèdes comme toutes les autres maladies. Le remède spécifique du Dr. John M. Mackay ne peut éliminer et ne détruit pas quand la personne désire se guérir et lorsque les prescriptions du médecin sont suivies avec soin. Basé sur des principes scientifiques. Fait disparaître la passion des liqueurs très rapidement — inoffensif. Il a rendu des milliers de personnes sobres et utiles à quelque chose. Le remède du Dr. John M. Mackay peut être pris à la maison, sans aucune interruption d'un homme — aucun régime spécial. Le traitement dure 20 jours, mais fait disparaître immédiatement la passion de boire et permet à un homme de commencer une nouvelle vie pleine de courage et d'énergie.

Peu coûteux et à la portée de toute personne affligée. Le clergé, la Dominion Alliance ou la W.C.T.U. peuvent obtenir le remède pour les pauvres d'après un arrangement généreux avec le gouvernement. Le seul traitement officiellement employé par un gouvernement. Méfiez-vous des imitations.

Toutes communications privées. Demandes la brochure et des détails à: DR. MACKAY, 4 Boulevard St-Laurent, Montréal, ou à THE LEEMING MILES COMPANY, LIMITED, Edifice Leeming-Miles — Montréal. Conditions spéciales aux pharmaciens, aux médecins et aux institutions d'arrangements spéciaux avec les municipalités et les grands établissements d'ouvriers.

**" SAUVEZ L'IVROGNE "**

## Aux Jeunes!

**Le Devoir**  
DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS  
71a, St-Jacques  
TEL. MAIN 7461

**EN L'HONNEUR DES DELEGUES**  
Paris, 27. — L'ambassadeur des États-Unis, M. Herrick, a donné un déjeuner en l'honneur de la mission française qui vient de visiter son pays et le Canada. Au nombre des invités étaient le sénateur et Mme Raoul Dandurand, le commissaire canadien à Paris et Mme R. Roy.

**LES VICTIMES DU TRAMWAY**  
Windsor, Ont., 27. — Mme E.-C. Sunderland, d'Amherstburg, est morte ce matin à l'hôpital Ste-Marie, de cette ville, à la suite d'un accident de tramway dont elle fut victime mercredi dernier.

## La Société d'Administration Générale

INCORPORÉE EN 1902

Gérance de propriétés et de successions. Location et collection de loyers. Ventes de sureté. Location de compartiments \$ 5.00 par an.

35 RUE ST-JACQUES MONTREAL

# LA VIE SPORTIVE

## La dernière journée au parc Delorimier

UNE FOULE CONSIDÉRABLE ASSISTAIT A LA CLÔTURE DE LA REUNION DU PRINTEMPS. — BLAGG JOUE A 10 POUR 1 A GAGNE LA TROISIEME COURSE.

L'après-midi de samedi a été splendide au parc Delorimier et la piste beaucoup meilleure que d'habitude et une foule considérable assistait à la clôture de la réunion du printemps. Les courses ont été plus belles que celles qu'on avait vu les jours précédents.

Dans la première course, Bodkin se laissa distancer tout d'abord par Poney Girl, mais peu à peu il gagna du terrain et sans effort, il passa devant, dans les deux derniers arpens. Oakley semblait n'avoir aucune chance dans les commencements, mais il dépassa Poney Girl dans la dernière courbe.

Blagg gagna sa troisième course, après avoir attendu pendant trois quarts de mille. Cependant son jockey lui fit regagner le temps perdu et il entra devant les juges, rapide comme le vent. Au cours de la randonnée, le jockey avait perdu son numéro, et les spectateurs étaient embarrassés pour dire au juste qui avait gagné. On ne fut pas lent à les renseigner. Minnie Bright se classa bon second. On avait parié sur ce cheval à six contre un sur Blagg. Matt O'Connell entra troisième, battant Sea Swell, le favori des parieurs.

La quatrième course a donné de la misère aux juges des départs. Nonkoha, un peu trop friquant, les obligea à rappeler les chevaux pendant quelques minutes avant de les laisser aller pour de bon.

Nonkoha partit en ouragan, gagna la première place, fut bientôt dépassé par Cassowary, Song of Rocks et Kanfman, malgré les coups de fesses de son guide Knight, et arriva enfin au terme en cinquième position. On avait parié sur Cassowary à 10 contre 1, puis eu suite à 4 contre 1 et enfin à trois contre un. Les trois chevaux sont arrivés au but nez à nez.

Irish Kid débuta splendidement et gagna par environ six longueurs. Voici le résultat des neuf courses, qui furent toutes très intéressantes :

Bourse \$250, 5 furlongs : 1. Bodkin, Cullen, 109, 3 à 1, 2 à 1 et 3 à 5. 2. Oakley, Russell, 109, 2 à 3. 3. Poney Girl, Doyer, 95, 5 à 1, 2 à 1. Temps — 1.08.25.

3ème course, bourse \$250 — 1. Lucetta, Russell, 108, 2 à 5. 2. Bertman, Minder, 110, 3 à 2, 2 à 3. 3. Mon Ami Cook, 110, 3 à 1, 2 à 5. Temps — 1.08.25.

4ème course, bourse \$250, 5 furlongs : 1. Blagg, Williams, 105, 19 à 1, 4 à 1 et 2 à 1. 2. Minnie Bright, Griffin, 108, 7 à 1 3 à 1 et 3 à 2. 3. Matt O'Connell, Mondon, 110, 3 à 1, 6 à 5, et 3 à 5. Temps, 1.07.45.

5ème course, bourse \$250, 5 furlongs : 1. Cassowary, Griffin, 119, 2 à 1, et 1 à 2. 2. Kaufman, Dyer, 109, 5 à 1, 2 à 1. 3. Song of Rocks, Dennison, 107, 2 à 1, 1 à 2. Temps — 1.08.45.

6ème course, bourse, \$275, 6-1/2 furlongs : 1. Irish Kid, Doyer, 106. 2. Chess, Hall, 107, 4 à 5, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5. 3. Starboard, Carroll, 98, 7 à 1, 3 à 1, 3 à 2. Temps — 1.38.25.

7ème course, bourse, \$275, 7 furlongs : 1. Cuttyhunk, Carroll III, 2 à 1 et 1 à 2. 2. Semiquaver, Knight, 114, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5. 3. A. La Marchmont, Ribbins, 104, 4 à 1, 2 à 1. Temps — 1.41.25.

8ème course, bourse \$250, pour 3 ans et plus, 5 furlongs, 1600, 5 à 1, 2 à 1. 1. Irlstown, Williams, 100, 5 à 1, 2 à 1. 2. Cooney K, Griffin, 109, 6 à 5. 3. Isabel Casse, Cullen, 107, et 2 à 5. Temps — 1.07.45.

9ème course, bourse \$250, 7 furlongs : 1. Duff Robbins, 95, 4 à 1, 3 à 2 et 3 à 5. 2. Golconda, Obert, 109, 3 à 1, 3 à 2, 4 à 5. 3. Lighthouse, Minder, 109, 8 à 1, 8 à 5 et 4 à 5. Temps — 1.41.45.

10ème course, bourse \$250, 5 furlongs : 1. Feneuil Hall, Mondon, 108, 5 à 1, 3 à 2. 2. Haldeman, Hall, 112, 4 à 1, 3 à 2. 3. Fachette, Dyer, 100, 3 à 2, 2 à 3. Temps — 1.08.

11ème course, bourse \$250, pour 3 ans et plus, 5 furlongs, 1600, 5 à 1, 2 à 1. 1. Irlstown, Williams, 100, 5 à 1, 2 à 1. 2. Cooney K, Griffin, 109, 6 à 5. 3. Isabel Casse, Cullen, 107, et 2 à 5. Temps — 1.07.45.

12ème course, bourse \$250, 5 furlongs : 1. Cuttyhunk, Carroll III, 2 à 1 et 1 à 2. 2. Semiquaver, Knight, 114, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5. 3. A. La Marchmont, Ribbins, 104, 4 à 1, 2 à 1. Temps — 1.41.25.

13ème course, bourse \$250, pour 3 ans et plus, 5 furlongs, 1600, 5 à 1, 2 à 1. 1. Irlstown, Williams, 100, 5 à 1, 2 à 1. 2. Cooney K, Griffin, 109, 6 à 5. 3. Isabel Casse, Cullen, 107, et 2 à 5. Temps — 1.07.45.

14ème course, bourse \$250, 5 furlongs : 1. Blagg, Williams, 105, 19 à 1, 4 à 1 et 2 à 1. 2. Minnie Bright, Griffin, 108, 7 à 1 3 à 1 et 3 à 2. 3. Matt O'Connell, Mondon, 110, 3 à 1, 6 à 5, et 3 à 5. Temps, 1.07.45.

15ème course, bourse, \$275, 6-1/2 furlongs : 1. Irish Kid, Doyer, 106. 2. Chess, Hall, 107, 4 à 5, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5. 3. Starboard, Carroll, 98, 7 à 1, 3 à 1, 3 à 2. Temps — 1.38.25.

16ème course, bourse, \$275, 7 furlongs : 1. Cuttyhunk, Carroll III, 2 à 1 et 1 à 2. 2. Semiquaver, Knight, 114, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5. 3. A. La Marchmont, Ribbins, 104, 4 à 1, 2 à 1. Temps — 1.41.25.

17ème course, bourse \$250, pour 3 ans et plus, 5 furlongs, 1600, 5 à 1, 2 à 1. 1. Irlstown, Williams, 100, 5 à 1, 2 à 1. 2. Cooney K, Griffin, 109, 6 à 5. 3. Isabel Casse, Cullen, 107, et 2 à 5. Temps — 1.07.45.

18ème course, bourse \$250, 5 furlongs : 1. Blagg, Williams, 105, 19 à 1, 4 à 1 et 2 à 1. 2. Minnie Bright, Griffin, 108, 7 à 1 3 à 1 et 3 à 2. 3. Matt O'Connell, Mondon, 110, 3 à 1, 6 à 5, et 3 à 5. Temps, 1.07.45.

19ème course, bourse, \$275, 6-1/2 furlongs : 1. Irish Kid, Doyer, 106. 2. Chess, Hall, 107, 4 à 5, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5. 3. Starboard, Carroll, 98, 7 à 1, 3 à 1, 3 à 2. Temps — 1.38.25.

20ème course, bourse, \$275, 7 furlongs : 1. Cuttyhunk, Carroll III, 2 à 1 et 1 à 2. 2. Semiquaver, Knight, 114, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5. 3. A. La Marchmont, Ribbins, 104, 4 à 1, 2 à 1. Temps — 1.41.25.

## CHEZ NOS SEMI-PROFESSIONNELS

Les Voltigeurs triomphent des champions Richmond dans une partie de 14 reprises. — Villerai vainqueur. — Athlétique est défait par Sorel. — Dans la Ligue Canadienne.

Quand nous disions, il y a quelques jours, que les Richmond, les Voltigeurs se livraient une lutte acharnée et que ceux qui se rencontraient sur le terrain du Shamrock seraient témoins de la partie la plus sensationnelle en-core jouée cette année, nous disions la vérité et les 2,500 personnes présentes à la rencontre d'hier, entre ces deux clubs ont pu le constater.

Ce fut, comme on le prévoyait, un duel de lanceurs entre Fred Ashton et Art. Duchesnil, et de la première à la quatorzième reprise, le résultat fut incertain, ainsi qu'on peut en juger par le score. En effet, les Richmond prirent deux fois les devants, pour voir les Voltigeurs rendre le score égal dans leur moitié de la même reprise.

Ce fut à 0 à 0 pendant les cinq premières reprises, le point saillant étant un rapide double jeu, exécuté par les Richmond, à la première reprise, qui mit de suite la foule sur les dents. Duchesnil et Ashton furent invincibles jusqu'à la quatorzième, alors que la vigueur et la jeunesse de l'un et de l'autre se firent sentir. Bougie, Lame, Bergesse, Payette, frappèrent tour à tour les balles d'Ashton, son support s'en alla et il n'y avait qu'un homme de mort lorsque le point décisif fut compté.

L'enthousiasme du public s'était manifesté d'une manière tangible. Le champagne fut passé dans l'étré, et pour ce tour, pour Webster, Bougie et Laroque qui récoltèrent pas mal de "petit change" pour leurs exploits au bâton. La victoire de Villerai dans le premier engagement fut d'autant plus populaire que l'équipe du "petit nord" semblait battue, mais par un beau rallye il remonta à cinq points, en une seule reprise. Bernard a lancé un vétron, et avec un bon support, il peut tenir son bout contre les plus forts de la ligue. Le point saillant de cette soirée fut un superbe lancé de Sasseville, du champ de gauche, qui cloua un coureur au home plate et sauva la partie pour son club.

### PREMIERE PARTIE VILLERAIS

Ab.R.H.Po.A.E.	
Trempe, ss.	4 1 1 3 0
Sasseville, l.f.	4 1 2 0 1 0
Vézina, lb.	3 0 0 12 0 1
Desjardins, r.f.	4 1 0 1 1 0
Ribeaud, 2b.	4 1 1 0 0 0
Kaucher, c.f.	3 1 0 2 0 0
Bates, 3b.	3 0 0 2 0 0
Gagnon, c.	4 0 2 7 0 0
Bernard, p.	4 1 1 0 0 0
Totaux	33 6 7 27 12 1

### BALMORAL

Ab.R.H.Po.A.E.	
Pierce, l.f.	3 1 1 0 0 0
Bates, 2b.	2 1 2 1 1 0
McCoy, 3b.	3 0 0 3 1 1
Thompson, c.	3 1 1 5 2 1
McCleod, lb.	2 1 0 16 0 0
McGoogan, c.f.	4 0 0 1 0 0
Brousseau, r.f.	2 0 0 0 0 0
Manning, r.f.	2 0 0 0 0 0
Nelson, p.	4 0 0 2 0 0
Shultz, p.	4 0 0 0 8 0
Totaux	29 4 7 27 16 0

### SOMMAIRE

Buts sur balles, de Bernard, 4 et de Shultz, 1; retirés au bâton, par Bernard, 6, par Shultz, 4; laissés sur les buts, de Bernard, 5; Vézina, 1; rapide double jeu, Kaucher; buts volés, de Sasseville, 2; de Bernard, Bates, Sasseville, Vézina, 2, Bernard, Bates.

## LES RESULTATS DU BASEBALL

Montréal remporte deux victoires consécutives contre le club Toronto. — Les parties dans les ligues Internationale, Nationale et Américaine.

Le club de baseball Montréal a défait le club Toronto par 7 à 6, dans la première partie de la série jouée samedi après-midi au parc Atwater. Ce fut une dure partie pour les deux clubs, mais ne fut pas plus heureuse que George, car nos Royais frappèrent ses balles avec force et en tous sens.

Nos lanceurs locaux n'eurent pas moins à se dépenser car leurs balles furent massacrées sans merci. Taylor débuta dans la boîte, mais fut lui aussi retiré pour faire place à Burke. Ce dernier n'était pas dans "son assiette" et Averett fut nommé.

L'assistance au nombre de 3,000, n'a pas manqué d'encourager nos hommes, par leurs applaudissements fréquents et prolongés.

Dans la première reprise, les Leafs comptèrent un point sur le coup simple de Jordan, alors que Fitzpatrick était sur le troisième but. Les Royais massacrèrent les balles de Winter dans cette première manche et les quatre coups réussis qu'ils firent, comptèrent pour cinq points.

Burke, par son manque de contrôle, dans la troisième époque, donna trois points au club visiteur tandis que nos hommes étaient tenus en échec.

Dans la reprise suivante, Burke passa le premier homme et la foule de mandait à grands cris qu'il soit retiré, mais Lush ne le fit pas. Holly égalisa les chances en frappant dans le centre du champ, ce qui permit à Jordan de compter le cinquième point pour les Toronto.

Burke fut retiré à la sixième manche, après avoir eu une prise de bec avec son gérant et Averett le remplaça. Aucun point ne fut compté dans cette reprise. Les joueurs de Lush faisaient de grands efforts pour devancer leurs adversaires et réussirent à enregistrer un point. Les Leafs ne voulaient pas perdre la partie et réussirent de nouveau à rendre le score égal sur le coup réussi de O'Hara qui fit entrer Dalton.

Yeager se distingua alors qu'il envoya la balle se promener à l'extrémité du terrain et Montréal reprit ce nouveau l'avantage et le conserva jus qu'à l'expiration des reprises régulières.

Les Montréal ont administré une deuxième défaite au Toronto, hier après-midi, au terrain du National. Le nouveau recrue Pearce a débuté, et a fait très bonne impression.

## DEUXIEME PARTIE RICHMOND

Ab.R.H.Po.A.E.	
Pelland, c.f.	5 1 0 0 0 1
McGrath, s.s.	4 2 0 1 8 1
Lavoie, 2b.	6 0 1 10 5 1
Welsh, r.f.	6 1 1 0 0 0
Morin, c.	6 0 1 18 0
W. Ashton, 2b.	6 0 0 0 0 0
Gauthier, lb.	3 0 0 0 0 0
Leduc, lb.	1 0 0 0 0 0
L'Étoile, l.f.	6 0 2 1 0 1
F. Ashton, p.	6 0 1 0 5 1
Totaux	49 4 6 23 26 5

## VOLTIGEURS

Ab.R.H.Po.A.E.	
Bernard, l.f.	6 0 0 1 0 0
Miron, s.s.	6 0 1 5 4 1
Rocheport, lb.	5 1 0 16 1 1
Laroque, 3b.	6 2 0 9 1 1
Bougie, c.f.	6 1 2 4 0 0
Larue, r.f.	6 0 1 0 0 0
Jetté, 2b.	1 0 0 0 2 1
Deschamps, 2b.	2 0 0 0 0 1
Bergeson, c.	2 1 0 8 0 0
L'Étoile, c. et 2b.	3 0 7 4 0 0
Duchesnil, p.	5 0 2 1 4 0
Totaux	48 5 6 42 16 5

## SOMMAIRE

Coups bons pour 2 buts, Bougie; Duchesnil; tours complets, Laroque; buts sur balles, de Ashton 2; de Duchesnil 3; retirés au bâton, par Ashton 16, par Duchesnil, 12; laissés sur les buts, Richmond 6, Voltigeurs, 5; double jeu, McGrath à Lavoie, Gauthier, Rocheport à Bergeson; frappé par la balle, Rocheport, Pelland; buts volés, Bougie, McGrath; c. sacrifiés, Duchesnil. Durée de la partie, 2:45. Arbitres, Parks et McEwen. Assistance, 2,500.

## ATHLETIQUE DEFAIT

Sorel, 27. — Notre équipe locale a ajouté une victoire de plus à son crédit, battant Athlétique par 4 à 0. La partie fut très intéressante, les visiteurs montrèrent la frousse aux locaux, aucun point n'étant enregistré avant la septième. Le point saillant fut un lancé précis et rapide du champ du centre par Sabourin, qui cloua Flynn au home plate. Thero le cubain a joué une partie superbe pour Athlétique.

## LIGUE CANADIENNE

St-Thomas	000000000-0 2 3
Ottawa	001004005-5 7 3
Howick et Powers; McManus et Hopper, Rowe.	
Peterboro	000200021-5 5 0
Guelph	000101000-2 5 5
Schuman et Hemlock; Scheffer et Trout.	
Hamilton	0000000000003-3 9 4
Brantford	0000000000002-2 2 2
Rose et Fisher; Conley, Donovan et Lamond.	
Berlin	010000300-4 4 1
London	0250001-0 9 4
Campeau et Welch; Furseston et Speer.	

## LIGUE AMERICAINNE

Washington	110000100-3 10 3
New-York	100032005-6 8 0
Johnson et Ainsmith; Ford et Sweeney.	
2ème partie —	
Washington	1040000-0 5 6
New-York	30103000-9 16 2
Groom, Akers et Ainsmith, Williams; Vaughn, Warhop et Street.	
Boston	000000000-2 3 1
Philadelphie	02020000-8 9 1
Wood et Nunamaker; Coombs et Lapp.	

## POSITION DES CLUBS

G. P. P.c.	
New-York	24 6 800
Cincinnati	23 12 507
Pittsburg	16 14 533
Chicago	15 17 469
St-Louis	16 21 432
Philadelphie	12 16 422
Boston	12 21 364
Brooklyn	9 20 310

## PARTIES DE SAMEDI

1ère partie — Washington 110000100-3 10 3; New-York 100032005-6 8 0; Johnson et Ainsmith; Ford et Sweeney.

2ème partie — Washington 1040000-0 5 6; New-York 30103000-9 16 2; Groom, Akers et Ainsmith, Williams; Vaughn, Warhop et Street.

Boston 000000000-2 3 1; Philadelphie 02020000-8 9 1; Wood et Nunamaker; Coombs et Lapp.

1ère Partie Cleveland 100008021-7 12 3; St-Louis 000300000-6 8 5; Kahler, Baskette et Adams; Rowell Lake et Stephens.

2ème Partie St-Louis 10006004-5 11 1; Cleveland 061210000-9 3 3; E. Brown, Hamilton et Keller; Stephens; Blanding et Adams.

Chicago 30100000000000-5 14 2; Detroit 20000200006-00000-4 14 2; Walsh, Langs et Kuhn, Sullivan; Works et Stanaga, Onslow.

## PARTIES DU DIMANCHE

Cleveland 000000001-4 0 0; St-Louis 300000000-3 8 1; Creigh et Adams; Peity et Stephens.

Chicago 006600101-2 11 4; Detroit 000100302-6, 12 1; Benz, Peter et Sullivan, Kuhn; Mullin et Stanaga.

## POSITION DES CLUBS

G. P. P.c.	
Chicago	26 9 743
Washington	15 17 485
Philadelphie	14 15 483
Detroit	16 18 471
Cleveland	14 17 452
Boston	21 11 656
New-York	11 19 367
St-Louis	10 22 313

## La N. H. A. est incorporée

Ottawa, 25. — L'Association Nationale de hockey est incorporée par le Parlement du Canada. Le hockey professionnel a donc reçu du gouvernement canadien ses lettres patentes qui l'autorisent à avoir un capital de cinquante mille piastres et sa place d'affaires à Montréal.

Ceux qui ont demandé l'incorporation sont MM. Thomas Emmett Quinn, Samuel Edward Lichtenheim, Hector Roaness Blaisillon, Frank Gray Robinson et William James Bellingham, tous de Montréal; Bernard, Josh King, de Québec et D'Arcy, McEwen, d'Ottawa.

# ARC DOMINION

OUVERT POUR LA SAISON L'EQUIPEMENT DU CIRCLE D. RANCH PERSONNES (Représentations l'après-midi et le soir) AVEC CAMP DE VINGT-CINQ INDIENS SIOUX — La plus grande réunion du Wild West jamais vue à Montréal. Merveilleuses courses à cheval, lancement du lasso et capture du bœuf. Expositions données par le Ranch Circle D. Ranch à l'Arizona sud. — "L'OMBRE DE LA CROIX" de réels "cow girls" et "le bachelier" et non expliqué. — LA GLISSADE EN BOB-SLEIGH — La nouvelle promenade à cheval "du Parc".

Sous le distingué patronage de S. A. R. le Gouverneur-Général et de la Duchesse de Connaught. Benefit day du "Victorian Order" PARC DOMINION Juin 1911

## OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE Toronto à Montréal. Rochester à Buffalo. Providence à Newark. Baltimore à Jersey City.

LIGUE AMERICAINE Washington à New-York. Philadelphie à Boston. St-Louis à Cleveland.

LIGUE NATIONALE New-York à Brooklyn. Cincinnati à Chicago.

## Pour les courses de Blue Bonnets

L'ECURIE GIDDINGS SERA REPRÉSENTÉE PAR SEPT COUSSIERS A LA REUNION DU PRINTEMPS. — LES DEMANDES DE PLACES D'ECURIE CONTINUENT A ARRIVER.

Les demandes de places d'écurie continuent à arriver à Blue Bonnets. Les éleveurs dont les chevaux sont actuellement à Woodbine ont presque tous retenu les places qu'ils ont pour leurs chevaux, mais c'est de Louisville et même du parc Electric qui arrivent les dernières demandes. L'écurie Giddings, d'Oakville s'est assuré de l'établissement pour sept chevaux, parmi lesquels sera Heart of Oak, le gagnant des stakes Coronation à Woodbine.

Les grands performers de cette écurie sont St Bass et Ondramon qui ont été inscrits dans tous les stakes du circuit canadien. Ondramon, un deux ans qui s'est fait remarquer dans ses essais préliminaires est également un nombre des pensionnaires de M. Giddings.

Le Dr A. King Dods, qui a fait une belle campagne avec ses chevaux sur les pistes des Etats-Unis a demandé également de l'établissement pour ses pensionnaires. Il a inscrit trois chevaux bien entraînés dans les épreuves de la réunion qui commença le premier juin 1912. M. G. R. Bryson qui se fit une réputation de turfman par les succès de sa jument Ella Hydon sera lui aussi à Blue Bonnets avec trois chevaux qui promettent de faire sensation.

Le Dr A. King Dods, qui a fait une belle campagne avec ses chevaux sur les pistes des Etats-Unis a demandé également de l'établissement pour ses pensionnaires. Il a inscrit trois chevaux bien entraînés dans les épreuves de la réunion qui commença le premier juin 1912. M. G. R. Bryson qui se fit une réputation de turfman par les succès de sa jument Ella Hydon sera lui aussi à Blue Bonnets avec trois chevaux qui promettent de faire sensation.

Le Dr A. King Dods, qui a fait une belle campagne avec ses chevaux sur les pistes des Etats-Unis a demandé également de l'établissement pour ses pensionnaires. Il a inscrit trois chevaux bien entraînés dans les épreuves de la réunion qui commença le premier juin 1912. M. G. R. Bryson qui se fit une réputation de turfman par les succès de sa jument Ella Hydon sera lui aussi à Blue Bonnets avec trois chevaux qui promettent de faire sensation.

Le Dr A. King Dods, qui a fait une belle campagne avec ses chevaux sur les pistes des Etats-Unis a demandé également de l'établissement pour ses pensionnaires. Il a inscrit trois chevaux bien entraînés dans les épreuves de la réunion qui commença le premier juin 1912. M. G. R. Bryson qui se fit une réputation de turfman par les succès de sa jument Ella Hydon sera lui aussi à Blue Bonnets avec trois chevaux qui promettent de faire sensation.

Le Dr A. King Dods, qui a fait une belle campagne avec ses chevaux sur les pistes des Etats-Unis a demandé également de l'établissement pour ses pensionnaires. Il a inscrit trois chevaux bien entraînés dans les épreuves de la réunion qui commença le premier juin 1912. M. G. R. Bryson qui se fit une réputation de turfman par les succès de sa jument Ella Hydon sera lui aussi à Blue Bonnets avec trois chevaux qui promettent de faire sensation.

Le Dr A. King Dods, qui a fait une belle campagne avec ses chevaux sur les pistes des Etats-Unis a demandé également de l'établissement pour ses pensionnaires. Il a inscrit trois chevaux bien entraînés dans les épreuves de la réunion qui commença le premier juin 1912. M. G. R. Bryson qui se fit une réputation de turfman par les succès de sa jument Ella Hydon sera lui aussi à Blue Bonnets avec trois chevaux qui promettent de faire sensation.

Le Dr A. King Dods, qui a fait une belle campagne avec ses chevaux sur les pistes des Etats-Unis a demandé également de l'établissement pour ses pensionnaires. Il a inscrit trois chevaux bien entraînés dans les épreuves de la réunion qui commença le premier juin 1912. M. G. R. Bryson qui se fit une réputation de turfman par les succès de sa jument Ella Hydon sera lui aussi à Blue Bonnets avec trois chevaux qui promettent de faire sensation.

Le Dr A. King Dods, qui a fait une belle campagne avec ses chevaux sur les pistes des Etats-Unis a demandé également de l'établissement pour ses pensionnaires. Il a inscrit trois chevaux bien entraînés dans les épreuves de la réunion qui commença le premier juin 1912. M. G. R. Bryson qui se fit une réputation de turfman par les succès de sa jument Ella Hydon sera lui aussi à Blue Bonnets avec trois chevaux qui promettent de faire sensation.

Le Dr A. King Dods, qui a fait une belle campagne avec ses chevaux sur les pistes des Etats-Unis a demandé également de l'établissement pour ses pensionnaires. Il a inscrit trois chevaux bien entraînés dans les épreuves de la réunion qui commença le premier juin 1912. M. G. R. Bryson qui se fit une réputation de turfman par les succès de sa jument Ella Hydon sera lui aussi à Blue Bonnets avec trois chevaux qui promettent de faire sensation.

Le Dr A. King Dods, qui a fait une belle campagne avec ses chevaux sur les pistes des Etats-Unis a demandé également de l'établissement pour ses pensionnaires. Il a inscrit trois chevaux bien entraînés dans les épreuves de la réunion qui commença le premier juin 1912. M. G. R. Bryson qui se fit une réputation de turfman par les succès de sa jument Ella Hydon sera lui aussi à Blue Bonnets avec trois chevaux qui promettent de faire sensation.

Le Dr A. King Dods, qui a fait une belle campagne avec ses chevaux sur les pistes des Etats-Unis a demandé également de l'établissement pour ses pensionnaires. Il a inscrit trois chevaux bien entraînés dans

# L'INSCRIPTION PATRIOTIQUE

## Un projet de l' "Action Sociale." -- Un appel au public

L' "Action Sociale" de samedi publie cet important article, qui mérite d'être lu et médité :

Voici qu'un mois à peine nous séparons, à présent du grand jubilé national que promet à Québec et à toute la race française d'Amérique, réunie en un pieux pèlerinage autour de son bateau, la tenue du Premier Congrès de la Langue française en Amérique.

L'organisation de ce congrès unique, si populaire et de toutes parts si cordialement acclamé, a marché à merveille : le succès, un succès sans précédent et qui laissera assurément des traces durables et fécondes, est d'ores et déjà indiscutable.

L'un des éléments essentiels de ce succès, que nous inscrivons au Livre d'Or des aspirations françaises, que sera le registre de ceux qui auront voulu prendre leur part, si modeste soit-elle, à l'œuvre du Congrès de la Langue Française.

Nonobstant la hâte tenue des discussions, l'intérêt et les pratiques conclusions de certaines études présentes, l'impeccable organisation et l'enthousiasme des fêtes du Congrès de la Langue Française, il se pourrait encore que des hostilités, ou des jaloux, si nous négligeons d'être un nombre extraordinairement considérable à nous affirmer avec fierté, à nous solder avec amour, dans cette entreprise de foi nationale agissante, vint à prétendre que cette manifestation grandiose ne fut le fait que d'une élite militante, que la masse populaire n'en était point, et que le cœur de la race a refusé d'y entrer à l'unisson.

Nous savons bien, nous, que tel n'est pas le cas ; tout au contraire. Nous sommes convaincus que nous sommes à ce point, et que le cœur de la race a refusé d'y entrer à l'unisson.

Nous sommes assurés d'avoir réuni tous les meilleurs éléments de la race, et de portée immense, nous le rapport de l' "Action Sociale", de la science, du patriotisme ardent et éclairé, de l'ordonnance exemplaire des fêtes et manifestations ; nous y ajoutons encore la puissance élément du nombre des inscrits, et le triomphe sans pareil, inattaquable.

Nous serons cinquante mille présents aux fêtes du Congrès, mais nous serons cent mille et davantage à apostropher de nos noms français l'œuvre splendide dont ce congrès marque la naissance.

Sans doute, une notable part du travail nécessaire est déjà accomplie, pour réaliser ce magnifique dessein. Grâce à l'entraide admirable qui, de Québec, a rayonné jusqu'aux glaciers du pôle et au golfe du Mexique, jusqu'aux rivages de l'Atlantique et par delà le sommet des Rocheuses, nombreux sont déjà les milliers de nos frères, qui ont donné leurs noms pour "être du Congrès", aux titres divers de Donateurs, de Bienfaiteurs, de Titulaires ou d'Adhérents.

Le "Denier de la Langue Française", cette heureuse initiative qui permet à tous les plus jeunes de la grande famille nationale, aux petits enfants de la race, de donner leur nom, en même

temps qu'un sou, pour participer à l'œuvre du Congrès, a déjà valu des milliers et des milliers d'adhésions cordiales et pleines de promesses. Parmi les plus intéressants exemples de ce ralliement collectif des enfants canadiens-français au drapeau, signalons celui qui vient de donner tous les pensionnats et académies du Bon Pasteur, en adressant au Secrétariat du Congrès la liste toute fraîche et odorante de leurs 4,000 élèves, avec une gracieuse bourse de quarante piastres.

Il convient, maintenant, que les adultes, que les adultes se lèvent, en masse et partout, pour rivaliser de zèle avec ces chers enfants. Si 50,000 enfants, et même plus, espèrent-le, doivent s'inscrire au Congrès, serait-ce trop demander que 500,000 des plus vigoureux tiennent à honneur d'en faire au moins autant.

On a trouvé, fort heureusement, pour nos petits, cette œuvre du "Denier de la Langue Française", qui mérite de vivre et d'être instituée en permanence. Nous osons proposer, et nous savons en cela rencontrer les vœux des organes du Congrès, que s'établisse également, à l'intention des adultes, de 15 ans et au-dessus, l'œuvre collégiale de l' "Inscription Patriotique", au moyen de laquelle tous les descendants français de bonne lignée, en Amérique : hommes, femmes, jeunes gens ou jeunes filles, qui ne peuvent être membres du Congrès au degré d'adhérent au moins (50 sous), donnent leurs noms, en même temps qu'une légère contribution de 5 ou 10 "sous", et figureront ainsi comme "souscripteurs" au fonds de défense et de propagande du français en Amérique.

Il faut qu'à la diffusion rapide et générale de cette œuvre nouvelle tout s'intéresse : être dirigeant et gens du peuple, durant les quelques semaines d'action préparatoire intensive qui nous restent encore avant le 24 juin. Il faut que tous nos gens, dans chaque des paroisses de l'Amérique française, soient vivants, par la presse ou du haut de la tribune — et que tous s'y rendent de bon cœur — à aller donner leurs noms, avec leurs 5 ou 10 sous, à Monsieur le curé, M. le curé, qui consentira volontiers à centraliser la patriote de leur localité. Partout, nous en sommes sûrs, on trouvera aisément ce trésorier et zélateur bénévole, qui consentira volontiers à centraliser les offres et à recueillir les noms des "inscrits patriotes", pour les remettre, avant le 24 juin, à Monsieur le Secrétaire Général du Congrès de la Langue Française, Québec.

De cette façon, nous serons un demi-million plutôt que 100,000 Franco-Américains à figurer sur les listes des pionniers de la Langue française en Amérique : la civilisation française au Nouveau Monde aura parlé assez haut et assez clair pour affirmer, devant l'univers entier, "sa volonté de vivre".

Un navire plus petit aurait coulé au fond comme une pierre. On a ajouté que le temps n'était pas éloigné où le canal de Panama serait trop petit pour donner passage aux immenses navires de l'avenir.

La discussion s'est élevée à la suite d'un rapport recommandant de limiter la longueur des navires à 900 pieds, leur largeur à 105, et leur tirant d'eau à 32.2 pieds.

Philadelphie, Penn., 26. — Le double congrès international de la navigation a refusé d'adopter une résolution à l'effet de limiter la longueur des navires. Pendant la discussion sur ce sujet on a déclaré que le "Titanic" aurait souffert beaucoup plus vite, s'il n'avait pas eu d'aussi énormes proportions.

Un navire plus petit aurait coulé au fond comme une pierre. On a ajouté que le temps n'était pas éloigné où le canal de Panama serait trop petit pour donner passage aux immenses navires de l'avenir.

La discussion s'est élevée à la suite d'un rapport recommandant de limiter la longueur des navires à 900 pieds, leur largeur à 105, et leur tirant d'eau à 32.2 pieds.

Mme Lajeunesse, la matrone du service de police, est décédée hier matin à l'Hôtel-Dieu; elle était âgée de 64 ans. Mme Lajeunesse était malade depuis un mois seulement; son mari lui survit. Depuis 26 ans qu'elle était à l'emploi de la ville, elle n'avait jamais pris de vacances. Ses funérailles ont lieu aujourd'hui.

Les Drs Coyle et Bourdeau ont passé la matinée de samedi à vacciner des enfants, à leurs bureaux de l'Hôtel-de-Ville. On estime à mille le nombre des bras auxquels ils ont inoculé de la lympho anti-varicelle.

Vous savez déjà qu'à mon sens le mariage est la consécration éternelle de l'amour. S'il était "cela", seulement, la différence de nos convictions, ou plutôt l'absence des vôtres, pourrait ne représenter entre nous qu'une dissimilation douloureuse, mais point irréductible.

Irréductible !... murmura Perle après lui.

— Mais pour moi, le mariage est autre chose encore. Il est la "fondation d'un foyer". La provision d'une famille. Perle... fit-il, en voyant les ruges de penser à autre chose qu'à vous, en cet instant lui. Mais écoutez-moi, je vous en supplie. Écoutez-moi avec patience, avec bonté.

— J'écoute... fit-elle... en luttant contre le tremblement de sa voix.

# Une opinion du capitaine du Str "Montmagny"

## L'inspecteur Johnston prétend que le désastre du "Titanic" est dû à un phénomène sous-marin plutôt qu'à la négligence du capitaine Smith.

Halifax, 27. — Le capitaine P.-C. Johnston, inspecteur des phares du gouvernement, qui commandait l'expédition du vapeur "Montmagny", a constaté, sur le lieu du désastre du "Titanic" que le courant marin arctique avait changé de cours.

Le capitaine Smith ignorait cela et c'est ce qui expliquerait l'impossibilité dans laquelle il s'est trouvé d'éviter l'iceberg qu'on lui avait signalé. "Je crois, dit le capitaine Johnston, d'après les observations que j'ai faites sur le "Montmagny", que le capitaine Smith a pris toutes les précautions nécessaires pour éviter l'iceberg, mais que son ignorance de ce nouveau phénomène a été la cause de la perte de son bateau."

Halifax, 27. — L'été prochain, une activité extraordinaire régnera dans les flottes de guerre des principales puissances du monde.

London, 27. — L'été prochain, une activité extraordinaire régnera dans les flottes de guerre des principales puissances, dont les manœuvres se feront avec un déploiement inusité.

Comme les années passées, la flotte anglaise sera mise sur le pied de guerre à la fin de juin et les exercices de stratégie et de tactique prendront une importance exceptionnelle.

Ensuite, la flotte allemande renforcée de ses divisions de réserve, commença ses manœuvres d'automne, où pour la première fois, figurera une escadre des Dreadnought, composée de huit cuirassés et de deux croiseurs de combat. La flotte américaine, dispersée dans ses ports après les manœuvres d'hiver dans la mer des Antilles, procédera à ses exercices de tir, et la flotte française réorganisée exécutera un programme complet de manœuvres.

Le prince Louis de Battenberg commandera provisoirement la flotte anglaise pendant les manœuvres de cet été. Sir William May agira comme premier arbitre.

Il avait été question d'admettre les représentants de la presse sur les navires pendant les opérations, mais il n'est pas probable que cette suggestion sera suivie. Les correspondants des journaux seront admis comme d'habitude à passer l'inspection des nouveaux navires.

Aux dernières manœuvres en 1906, 325 navires figuraient aux exercices, leur nombre sera supérieur cette année, mais il dépendra du nombre d'hommes disponibles. Les vieux vaisseaux ont besoin de beaucoup de réservistes pour compléter leurs équipages. Comme la conscription n'existe ni en Angleterre et aux États-Unis, ces deux pays se trouvent dans une situation d'infériorité au point de vue du recrutement.

La pharmacie Lecours et Lacroix, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine, offre une spécialité du commerce d'instruments de chirurgie.

Matériel et appareils pour hôpitaux. Notre stock est varié et nos prix sont modiques. r.c.

Edmond Rousseau est un irresponsable

Québec, 27. — Edmond Rousseau, accusé d'avoir tiré un coup de revolver sur sa femme le 7 novembre 1908, a reçu sa sentence samedi. Le juge Cha. Langelier l'a déclaré irresponsable de ses actes et l'a envoyé à l'asile de Beauport, où il restera jusqu'à ce que les médecins jugent qu'il peut être remis en liberté.

Le Congrès de navigation de Philadelphie

IL REFUSE D'ADOPTER UNE RESOLUTION L'IMITANT LA LONGUEUR DES NAVIRES.

Philadelphie, Penn., 26. — Le double congrès international de la navigation a refusé d'adopter une résolution à l'effet de limiter la longueur des navires. Pendant la discussion sur ce sujet on a déclaré que le "Titanic" aurait souffert beaucoup plus vite, s'il n'avait pas eu d'aussi énormes proportions.

Un navire plus petit aurait coulé au fond comme une pierre. On a ajouté que le temps n'était pas éloigné où le canal de Panama serait trop petit pour donner passage aux immenses navires de l'avenir.

La discussion s'est élevée à la suite d'un rapport recommandant de limiter la longueur des navires à 900 pieds, leur largeur à 105, et leur tirant d'eau à 32.2 pieds.

Philadelphie, Penn., 26. — Le double congrès international de la navigation a refusé d'adopter une résolution à l'effet de limiter la longueur des navires. Pendant la discussion sur ce sujet on a déclaré que le "Titanic" aurait souffert beaucoup plus vite, s'il n'avait pas eu d'aussi énormes proportions.

Un navire plus petit aurait coulé au fond comme une pierre. On a ajouté que le temps n'était pas éloigné où le canal de Panama serait trop petit pour donner passage aux immenses navires de l'avenir.

La discussion s'est élevée à la suite d'un rapport recommandant de limiter la longueur des navires à 900 pieds, leur largeur à 105, et leur tirant d'eau à 32.2 pieds.

Mme Lajeunesse, la matrone du service de police, est décédée hier matin à l'Hôtel-Dieu; elle était âgée de 64 ans. Mme Lajeunesse était malade depuis un mois seulement; son mari lui survit. Depuis 26 ans qu'elle était à l'emploi de la ville, elle n'avait jamais pris de vacances. Ses funérailles ont lieu aujourd'hui.

Les Drs Coyle et Bourdeau ont passé la matinée de samedi à vacciner des enfants, à leurs bureaux de l'Hôtel-de-Ville. On estime à mille le nombre des bras auxquels ils ont inoculé de la lympho anti-varicelle.

Vous savez déjà qu'à mon sens le mariage est la consécration éternelle de l'amour. S'il était "cela", seulement, la différence de nos convictions, ou plutôt l'absence des vôtres, pourrait ne représenter entre nous qu'une dissimilation douloureuse, mais point irréductible.

Irréductible !... murmura Perle après lui.

— Mais pour moi, le mariage est autre chose encore. Il est la "fondation d'un foyer". La provision d'une famille. Perle... fit-il, en voyant les ruges de penser à autre chose qu'à vous, en cet instant lui. Mais écoutez-moi, je vous en supplie. Écoutez-moi avec patience, avec bonté.

— J'écoute... fit-elle... en luttant contre le tremblement de sa voix.

# Les manœuvres internationales durant l'été

## Une grande activité régnera parmi les flottes de guerre des principales puissances du monde.

London, 27. — L'été prochain, une activité extraordinaire régnera dans les flottes de guerre des principales puissances, dont les manœuvres se feront avec un déploiement inusité.

Comme les années passées, la flotte anglaise sera mise sur le pied de guerre à la fin de juin et les exercices de stratégie et de tactique prendront une importance exceptionnelle.

Ensuite, la flotte allemande renforcée de ses divisions de réserve, commença ses manœuvres d'automne, où pour la première fois, figurera une escadre des Dreadnought, composée de huit cuirassés et de deux croiseurs de combat. La flotte américaine, dispersée dans ses ports après les manœuvres d'hiver dans la mer des Antilles, procédera à ses exercices de tir, et la flotte française réorganisée exécutera un programme complet de manœuvres.

Le prince Louis de Battenberg commandera provisoirement la flotte anglaise pendant les manœuvres de cet été. Sir William May agira comme premier arbitre.

Il avait été question d'admettre les représentants de la presse sur les navires pendant les opérations, mais il n'est pas probable que cette suggestion sera suivie. Les correspondants des journaux seront admis comme d'habitude à passer l'inspection des nouveaux navires.

Aux dernières manœuvres en 1906, 325 navires figuraient aux exercices, leur nombre sera supérieur cette année, mais il dépendra du nombre d'hommes disponibles. Les vieux vaisseaux ont besoin de beaucoup de réservistes pour compléter leurs équipages. Comme la conscription n'existe ni en Angleterre et aux États-Unis, ces deux pays se trouvent dans une situation d'infériorité au point de vue du recrutement.

La pharmacie Lecours et Lacroix, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine, offre une spécialité du commerce d'instruments de chirurgie.

Matériel et appareils pour hôpitaux. Notre stock est varié et nos prix sont modiques. r.c.

Edmond Rousseau est un irresponsable

Québec, 27. — Edmond Rousseau, accusé d'avoir tiré un coup de revolver sur sa femme le 7 novembre 1908, a reçu sa sentence samedi. Le juge Cha. Langelier l'a déclaré irresponsable de ses actes et l'a envoyé à l'asile de Beauport, où il restera jusqu'à ce que les médecins jugent qu'il peut être remis en liberté.

Le Congrès de navigation de Philadelphie

IL REFUSE D'ADOPTER UNE RESOLUTION L'IMITANT LA LONGUEUR DES NAVIRES.

Philadelphie, Penn., 26. — Le double congrès international de la navigation a refusé d'adopter une résolution à l'effet de limiter la longueur des navires. Pendant la discussion sur ce sujet on a déclaré que le "Titanic" aurait souffert beaucoup plus vite, s'il n'avait pas eu d'aussi énormes proportions.

Un navire plus petit aurait coulé au fond comme une pierre. On a ajouté que le temps n'était pas éloigné où le canal de Panama serait trop petit pour donner passage aux immenses navires de l'avenir.

La discussion s'est élevée à la suite d'un rapport recommandant de limiter la longueur des navires à 900 pieds, leur largeur à 105, et leur tirant d'eau à 32.2 pieds.

Philadelphie, Penn., 26. — Le double congrès international de la navigation a refusé d'adopter une résolution à l'effet de limiter la longueur des navires. Pendant la discussion sur ce sujet on a déclaré que le "Titanic" aurait souffert beaucoup plus vite, s'il n'avait pas eu d'aussi énormes proportions.

Un navire plus petit aurait coulé au fond comme une pierre. On a ajouté que le temps n'était pas éloigné où le canal de Panama serait trop petit pour donner passage aux immenses navires de l'avenir.

La discussion s'est élevée à la suite d'un rapport recommandant de limiter la longueur des navires à 900 pieds, leur largeur à 105, et leur tirant d'eau à 32.2 pieds.

Mme Lajeunesse, la matrone du service de police, est décédée hier matin à l'Hôtel-Dieu; elle était âgée de 64 ans. Mme Lajeunesse était malade depuis un mois seulement; son mari lui survit. Depuis 26 ans qu'elle était à l'emploi de la ville, elle n'avait jamais pris de vacances. Ses funérailles ont lieu aujourd'hui.

Les Drs Coyle et Bourdeau ont passé la matinée de samedi à vacciner des enfants, à leurs bureaux de l'Hôtel-de-Ville. On estime à mille le nombre des bras auxquels ils ont inoculé de la lympho anti-varicelle.

Vous savez déjà qu'à mon sens le mariage est la consécration éternelle de l'amour. S'il était "cela", seulement, la différence de nos convictions, ou plutôt l'absence des vôtres, pourrait ne représenter entre nous qu'une dissimilation douloureuse, mais point irréductible.

Irréductible !... murmura Perle après lui.

— Mais pour moi, le mariage est autre chose encore. Il est la "fondation d'un foyer". La provision d'une famille. Perle... fit-il, en voyant les ruges de penser à autre chose qu'à vous, en cet instant lui. Mais écoutez-moi, je vous en supplie. Écoutez-moi avec patience, avec bonté.

— J'écoute... fit-elle... en luttant contre le tremblement de sa voix.

# Elle avait abandonné tout espoir de recouvrer une bonne santé

## "Fruit-a-tives" a guéri la terrible maladie des reins.

Mountain, Ont., 14 déc. 1910. "Pendant six ans j'ai souffert d'une terrible maladie des reins. Mes jambes et la partie inférieure de mon corps étaient affreusement enflées et la douleur était terrible. Cinq médecins me soignèrent; tous me dirent qu'il n'y avait rien de faire et que je mourrais certainement. Mais un jour j'ai lu dans un journal que "Fruit-a-tives" me guérirait. J'ai acheté un peu et je me suis mis à l'œuvre. Le lendemain matin, la douleur avait disparu et l'enflure avait diminué. Au bout de deux semaines, je me sentais mieux et au bout de six semaines, j'étais complètement guéri. Je recommande "Fruit-a-tives" à tous ceux qui souffrent de la même maladie." Mlle MAGGIE JANNACK.

"Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Mlle MAGGIE JANNACK. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour les reins; il agit toujours les douleurs dans le dos, l'enflure des jambes et des pieds, les maux de tête et autres troubles causés par la présence du poison dans le sang. 50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de \$5.00, 25 cents. Chez les marchands ou écrivez à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Gérant.

M. Papineau démissionne

(Service particulier) Sorel, 27. — M. Louis-Gustave Papineau, directeur des chantiers maritimes, du gouvernement en cette ville, a remis sa démission samedi.

Le banquet Laurier

Les préparatifs du banquet qui sera offert au chef de l'opposition, sir Wilfrid Laurier, mercredi, le 26 du mois courant, à l'hôtel Windsor, sont presque terminés.

La cause du Ne Temere

Ottawa, 27. — On commencera à entendre aujourd'hui, en Cour Suprême, la cause du Ne Temere. Quel que soit la décision de la Cour Suprême, il est probable que la cause sera portée devant le Conseil Privé pour avoir un jugement définitif sur la question.

M. Paul de Cazes retourne en Europe

(De notre correspondant) Québec, 27. — M. Paul de Cazes, ancien secrétaire du département de l'Instruction publique, est retourné en Europe, après un séjour de quelques mois sur la Scotian, de la ligne Allan.

Feu le major Morgan

Québec, 27. — Le major James Morgan, du 8e régiment de carabiniers et autrefois sculpteur de renom, est mort hier soir après une longue maladie.

Gros incendie à Cleveland

(Service particulier) Cleveland, Ohio, 27. — Un bâtiment à deux étages occupé par quatre importantes maisons de commerce a été incendié ce matin, avenue Euclid, près de la 19e rue.

Une convention à London

London, Ont., 27. — La 19e convention du "National Council of Women" s'est ouverte hier soir; le maire Graham a souhaité la bienvenue aux membres.

Sir François Langelier sur le "Cornwall"

Québec, 27. — Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province, a visité hier, le Cornwall qui est actuellement en route pour le vaisseau retournera en Angleterre vers le premier juin pour que les cadets qu'il a à son bord puissent passer leurs examens.

L'ANNIVERSAIRE DE LA REINE MARIE

London, 27. — L'anniversaire de naissance de la reine Marie a été célébré d'une manière toute intime au Palais de Buckingham hier. Seuls les membres de la famille royale étaient présents.

Salut royal

La deuxième batterie d'artillerie de campagne a tiré ce midi, au Champ de Mars, 21 coups de canon, en l'honneur de l'anniversaire de naissance de la reine Marie.

Mort de l'ex-président du Pérou

(Service particulier) Lima, Pérou, 27. — Alexandre Lopez de Romana qui fut président de la république Péruvienne, de 1899 à 1903, est mort ce matin.

MORT DE M. J. A. PRENDERGAST

Le défunt qui était gérant général de la Banque d'Hochelega est décédé ce matin à 10 hrs 30

M. J. C. Prendergast, gérant-général de la Banque d'Hochelega, est décédé à 10 hrs 30 ce matin, après une assez longue maladie.

La grève à la Havane est terminée

Le règlement est dû à l'intervention du président Gomez. — Ce que signifie l'envoi d'une flotte à Key West, par les Etats-Unis.

La question du mariage à la Cour Suprême

Les plaidoiries sont commencées ce matin à Ottawa. — Les représentants des parties en cause.

S. G. Mgr Bégin préside à trois ordinations

DANS LA BASILIQUE DE QUEBEC Hier matin, — QUATRE RELIGIEUSES DE L'HOTEL-DIEU DE QUEBEC S'EN VONT DEMEURER EN FRANCE.

Il se noie après vingt sauvetages

Carl Jessey en surveillant les promeneurs sur l'Hudson, tombe à l'eau et ne reparait plus.

Mort d'un millionnaire bostonnais

Boston, 27. — William K. Porter, qui fut le plus grand propriétaire de Boston, car il possédait plus de 3,000 maisons, est mort ce matin à l'âge de 70 ans.

Une merveille du monde

New-York, 27. — Si les plans établis et proposés par les ingénieurs de la cité sont acceptés, New-York aura d'ici cinq ans, un réseau de chemin de fer souterrains et surélevés, de plus de cinq cents milles de longueur.

Incendie d'un dragueur et d'un quai

Long Beach Cal., 27. — Un incendie qui a éclaté ce matin aux quais de la Craig Ship Building Co., a détruit le dragueur Oakland et pendant un instant, on a craint pour la cale sèche toute entière.

Un éboulement au Cap Santé

Québec, 27. — Les pluies continues de la semaine dernière ont causé un éboulement considérable au Cap Santé, sur la voie du Canadien Nord.

La révolte dans l'Ouest Américain

Portland, Oregon, 27. — D'après les prévisions, les Etats d'Oregon, de Washington et d'Idaho donneront à la récolte de 70 millions de minots de céréales; ce sera une augmentation de 15 millions de minots.

Le naufrage d'une barque

Saint-Jean, Terre-Neuve, 27. — La barque "Devonia", venant de Saint-Jean, s'est échouée sur les rochers, au large de Iscaemald, près de Berameco, Brésil. L'équipage est sauvé.

Le nègre leur échappe

Waco, Texas, 26. — Une populace de 400 personnes, du comté de Smith, s'est emparé d'un train de la Cotton Belt Railroad à Tyler, hier soir, et a remplacé Will Price, un nègre soupçonné d'être un complice de Dan Davis qui a été brûlé à mort à Tyler.

Funérailles du notaire Brillion

Beloit, 27. — Ce matin, ici, ont eu lieu les funérailles solennelles de M. le notaire J. E. Brillion, mort à l'âge de 86 ans.

Premier maire de Ivry-sur-Lac

Le lieutenant-colonel Robert a été élu premier maire de la nouvelle municipalité de Ivry-sur-Lac, le conseil tout entier ayant été par acclamation, et divisé également entre conseillers français et anglais.

Le mariage

On annonce, pour le 4 juin prochain, le mariage de Mlle Blandine Lesage d'Outremont, avec le docteur J. A. Renaud, chirurgien-dentiste de cette ville.

La poste à un sou

Ottawa, 27. — Une délégalation de citoyens de Hull se rendra cette semaine auprès de l'hon. M. Pelletier, dans le but de demander que la ville de Hull puisse affranchir ses lettres pour Ottawa, avec un timbre d'un sou au lieu de deux, comme la chose se fait en ce moment.

La loi du lynx

Nashville, Tenn., 27. — La foule s'est emparée ce matin d'un nègre, Samuel, accusé de violence envers la femme d'un fermier et l'a lynché, sans autre forme de procès.

DECES

LALIME. — A Montréal, le 26 mai 1912, à l'âge de 28 ans, six mois et 27 jours, est décédée Marguerite Lalime.

Tentative de suicide

Herbert Clarke, 40 ans, demeurant au No 1051 Berrill a été transporté à l'hôpital Général peu après 11 heures hier soir.

Les suites d'une bagarre

Luigi Puleo, âgé de 51 ans, et habitant 753 rue St-Jacques, s'est présenté à l'hôpital Général, vers dix heures, hier soir, pour faire panser les blessures qu'il avait aux jointures des mains et aux poignets et a déclaré qu'il avait été blessé au cours d'une bagarre il y a exprimé le désir de voir la police.

Wilbur Wright est mourant

Dayton, Ohio, 27. — L'état de Wilbur Wright s'aggrave continuellement. Les médecins ne gardent plus beaucoup d'espoir.

Les \$3,000 du 65e Régiment

Les commissaires recommandent au conseil municipal de voter \$3,000 pour l'arsenal du 65e régiment. L'échevin Martin demandera le renvoi du rapport à huitaine.

La terre tremble à Hamilton

Hamilton, Ont., 27. — Ce matin, un peu avant huit heures, notre ville a ressenti les secousses d'un faible tremblement de terre qui dura environ vingt secondes.

Les montagnards écossais se préparent

Le 5e Régiment des Ecossais a procédé samedi à une répétition de la cérémonie qui aura lieu le jour.

La mise des fils sous terre

La démission de M. Beaudry Leman, membre de la commission des services électriques, ne sera pas acceptée cet après-midi par le conseil.

Une grève à Lynn

Lynn, Mass., 27. — Les coupeurs des six manufactures de chaussures de notre ville, au nombre de 250, se sont mis en grève ce matin, demandant une augmentation de salaire.

Le transport des céréales

Ottawa, 27. — Le professeur Magill, MM. W.D. Staples et T. N. Gibbs, membres de la nouvelle commission des céréales, sont venus à Ottawa avec le ministre du commerce.

Une plainte contre la Turquie

Naples, 27. — Le capitaine du navire français "Caucase", des Messageries maritimes, arrivé ici ce matin avec, à bord, les Italiens expulsés du territoire ottoman, a exposé une plainte contre les autorités turques, entre les mains du consul de France.

La commission du port

Nous avons rencontré, ce matin, M. G.-N. Ducharme, l'un des membres de la Commission d'enquête sur les services publics qui s'occupe actuellement de la Commission du port de Montréal.

La révolte dans l'Ouest Américain

Portland, Oregon, 27. — D'après les prévisions, les Etats d'Oregon, de Washington et d'Idaho donneront à la récolte de 70 millions de minots de céréales; ce sera une augmentation de 15 millions de minots.

Le naufrage d'une barque

Saint-Jean, Terre-Neuve, 27. — La barque "Devonia", venant de Saint-Jean, s'est échouée sur les rochers, au large de Iscaemald, près de Berameco, Brésil. L'équipage est sauvé.

Le nègre leur échappe

Waco, Texas, 26. — Une populace de 400 personnes, du comté de Smith, s'est emparé d'un train de la Cotton Belt Railroad à Tyler, hier soir, et a remplacé Will Price, un nègre soupçonné d'être un complice de Dan Davis qui a été brûlé à mort à Tyler.

Funérailles du notaire Brillion

Beloit, 27. — Ce matin, ici, ont eu lieu les funérailles solennelles de M. le notaire J. E. Brillion, mort à l'âge de 86 ans.

Premier maire de Ivry-sur-Lac

Le lieutenant-colonel Robert a été élu premier maire de la nouvelle municipalité de Ivry-sur-Lac, le conseil tout entier ayant été par acclamation, et divisé également entre conseillers français et anglais.

Le mariage

On annonce, pour le 4 juin prochain, le mariage de Mlle Blandine Lesage d'Outremont, avec le docteur J. A. Renaud, chirurgien-dentiste de cette ville.

La poste à un sou

Ottawa, 27. — Une délégalation de citoyens de Hull se rendra cette semaine auprès de l'hon. M. Pelletier, dans le but de demander que la ville de Hull puisse affranchir ses lettres pour Ottawa, avec un timbre d'un sou au lieu de deux, comme la chose se fait en ce moment.

La loi du lynx

Nashville, Tenn., 27. — La foule s'est emparée ce matin d'un nègre, Samuel, accusé de violence envers la femme d'un fermier et l'a lynché, sans autre forme de procès.

DECES

LALIME. — A Montréal, le 26 mai 1912, à l'âge de 28 ans, six mois et 27 jours, est décédée Marguerite Lalime.

Tentative de suicide

Herbert Clarke, 40 ans, demeurant au No 1051 Berrill a été transporté à l'hôpital Général peu après 11 heures hier soir.

Les suites d'une bagarre

Luigi Puleo, âgé de 51 ans, et habitant 753 rue St-Jacques, s'est présenté à l'hôpital Général, vers dix heures, hier soir, pour faire panser les blessures qu'il avait aux jointures des mains et aux poignets et a déclaré qu'il avait été blessé au cours d'une bagarre il y a exprimé le désir de voir la police.

Wilbur Wright est mourant

Dayton, Ohio, 27. — L'état de Wilbur Wright s'aggrave continuellement. Les médecins ne gardent plus beaucoup d'espoir.

Les \$3,000 du 65e Régiment

Les commissaires recommandent au conseil municipal de voter \$3,000 pour l'arsenal du 65e régiment. L'échevin Martin demandera le renvoi du rapport à huitaine.

La terre tremble à Hamilton

Hamilton, Ont., 27. — Ce matin, un peu avant huit heures, notre ville a ressenti les secousses d'un faible tremblement de terre qui dura environ vingt secondes.

Les montagnards écossais se préparent

Le 5e Régiment des Ecossais a procédé samedi à une répétition de la cérémonie qui aura lieu le jour.

La mise des fils sous terre

La démission de M. Beaudry Leman, membre de la commission des services électriques, ne sera pas acceptée cet après-midi par le conseil.

Une grève à Lynn

Lynn, Mass., 27. — Les coupeurs des six manufactures de chaussures de notre ville, au nombre de 250, se sont mis en grève ce matin, demandant une augmentation de salaire.

Le transport des céréales

Ottawa, 27. — Le professeur Magill, MM. W.D. Staples et T. N. Gibbs, membres de la nouvelle commission des céréales, sont venus à Ottawa avec le ministre du commerce.

Une plainte contre la Turquie

Naples, 27. — Le capitaine du navire français "Caucase", des Messageries maritimes, arrivé ici ce matin avec, à bord, les Italiens expulsés du territoire ottoman, a exposé une plainte contre les autorités turques, entre les mains du consul de France.

La commission du port

Nous avons rencontré, ce matin, M. G.-N. Ducharme, l'un des membres de la Commission d'enquête sur les services publics qui s'occupe actuellement de la Commission du port de Montréal.

La révolte dans l'Ouest Américain

Portland, Oregon, 27. — D'après les prévisions, les Etats d'Oregon, de Washington et d'Idaho donneront à la récolte de 70 millions de minots de céréales; ce sera une augmentation de 15 millions de minots.

Le naufrage d'une barque

Saint-Jean, Terre-Neuve, 27. — La barque "Devonia", venant de Saint-Jean, s'est échouée sur les rochers, au large de Iscaemald, près de Berameco, Brésil. L'équipage est sauvé.

Le nègre leur échappe

Waco, Texas, 26. — Une populace de 400 personnes, du comté de Smith, s'est emparé d'un train de la Cotton Belt Railroad à Tyler, hier soir, et a remplacé Will Price, un nègre soupçonné d'être un complice de Dan Davis qui a été brûlé à mort à Tyler.

Funérailles du notaire Brillion

Beloit, 27. — Ce matin, ici, ont eu lieu les funérailles solennelles de M. le notaire J. E. Brillion, mort à l'âge de 86 ans.

Premier maire de Ivry-sur-Lac

Le lieutenant-colonel Robert a été élu premier maire de la nouvelle municipalité de Ivry-sur-Lac, le conseil tout entier ayant été par acclamation, et divisé également entre conseillers français et anglais.

Le mariage

On annonce, pour le 4 juin prochain, le mariage de Mlle Blandine Lesage d'Outremont, avec le docteur J. A. Renaud, chirurgien-dentiste de cette ville.

La poste à un sou

Ottawa, 27. — Une délégalation de citoyens de Hull se rendra cette semaine auprès de l'hon. M. Pelletier, dans le but de demander que la ville de Hull puisse affranchir ses lettres pour Ottawa, avec un timbre d'un sou au lieu de deux, comme la chose se fait en ce moment.

La loi du lynx

Nashville, Tenn., 27. — La foule s'est emparée ce matin d'un nègre, Samuel, accusé de violence envers la femme d'un fermier et l'a lynché, sans autre forme de procès.

DECES

LALIME. — A Montréal, le 26 mai 1912, à l'âge de 28 ans, six mois et 27 jours, est décédée Marguerite Lalime.

Tentative de suicide

Herbert Clarke, 40 ans, demeurant au No 1051 Berrill a été transporté à l'hôpital Général peu après 11 heures hier soir.

Les suites d'une bagarre

Luigi Puleo, âgé de 51 ans, et habitant 753 rue St-Jacques, s'est présenté à l'hôpital Général, vers dix heures, hier soir, pour faire panser les blessures qu'il avait aux jointures des mains et aux poignets et a déclaré qu'il avait été blessé au cours d'une bagarre il y a exprimé le désir de voir la police.

Wilbur Wright est mourant

Dayton, Ohio, 27. — L'état de Wilbur Wright s'aggrave continuellement. Les médecins ne gardent plus beaucoup d'espoir.

Les \$3,000 du 65e Régiment

Les commissaires recommandent au conseil municipal de voter \$3,000 pour l'arsenal du 65e régiment. L'échevin Martin demandera le renvoi du rapport à huitaine.

La terre tremble à Hamilton

Hamilton, Ont., 27. — Ce matin, un peu avant huit heures, notre ville a ressenti les secousses d'un faible tremblement de terre qui dura environ vingt secondes.

Les montagnards écossais se préparent

Le 5e Régiment des Ecossais a procédé samedi à une répétition de la cérémonie qui aura lieu le jour.

La mise des fils sous terre

La démission de M. Beaudry Leman, membre de la commission des services électriques, ne sera pas acceptée cet après-midi par le conseil.

Une grève à Lynn

Lynn, Mass., 27. — Les coupeurs des six manufactures de chaussures de notre ville, au nombre de 250, se sont mis en grève ce matin, demandant une augmentation de salaire.

Le transport des céréales

Ottawa, 27. — Le professeur Magill, MM. W.D. Staples et T. N. Gibbs, membres de la nouvelle commission des céréales, sont venus à Ottawa avec le ministre du commerce.

Une plainte contre la Turquie

Naples, 27. — Le capitaine du navire français "Caucase", des Messageries maritimes, arrivé ici ce matin avec, à bord, les Italiens expulsés du territoire ottoman, a exposé une plainte contre les autorités turques, entre les mains du consul de France.

La commission du port

Nous avons rencontré, ce matin, M. G.-N. Ducharme, l'un des membres de la Commission d'enquête sur les services publics qui s'occupe actuellement de la Commission du port de Montréal.

La révolte dans l'Ouest Américain

Portland, Oregon, 27. — D'après les prévisions, les Etats d'Oregon, de Washington et d'Idaho donneront à la récolte de 70 millions de minots de céréales; ce sera une augmentation de 15 millions de minots.

Le naufrage d'une barque

Saint-Jean, Terre-Neuve, 27. — La barque "Devonia", venant de Saint-Jean, s'est échouée sur les rochers, au large de Iscaemald, près de Berameco, Brésil. L'équipage est sauvé.

Le nègre leur échappe

Waco, Texas, 26. — Une populace de 400 personnes, du comté de Smith, s'est emparé d'un train de la Cotton Belt Railroad à Tyler, hier soir, et a remplacé Will Price, un nègre soupçonné d'être un complice de Dan Davis qui a été brûlé à mort à Tyler.

Funérailles du notaire Brillion

Beloit, 27. — Ce matin, ici, ont eu lieu les funérailles solennelles de M. le notaire J. E. Brillion, mort à l'âge de 86 ans.

Premier maire de Ivry-sur-Lac

Le lieutenant-colonel Robert a été élu premier maire de la nouvelle municipalité de Ivry-sur-Lac, le conseil tout entier ayant été par acclamation, et divisé également entre conseillers français et anglais.

Le mariage

On annonce, pour le 4 juin prochain, le mariage de Mlle Blandine Lesage d'Outremont, avec le docteur J. A. Renaud, chirurgien-dentiste de cette ville.

La poste à un sou

Ottawa, 27. — Une délégalation de citoyens de Hull se rendra cette semaine auprès de l'hon. M. Pelletier, dans le but de demander que la ville de Hull puisse affranchir ses lettres pour Ottawa, avec un timbre d'un sou au lieu de deux, comme la chose se fait en ce moment.

La loi du lynx

Nashville, Tenn., 27. — La foule s'est emparée ce matin d'un nègre, Samuel, accusé de violence envers la femme d'un fermier et l'a lynché, sans autre forme de procès.

DECES

LALIME. — A Montréal, le 26 mai 1912, à l'âge de 28 ans, six mois et 27 jours, est décédée Marguerite Lalime.

Tentative de suicide

Herbert Clarke, 40 ans, demeurant au No 1051 Berrill a été transporté à l'hôpital Général peu après 11 heures hier soir.

Les suites d'une bagarre

Luigi Puleo, âgé de 51 ans, et habitant 753 rue St-Jacques, s'est présenté à l'hôpital Général, vers dix heures, hier soir, pour faire panser les blessures qu'il avait aux jointures des mains et aux poignets et a déclaré qu'il avait été blessé au cours d'une bagarre il y a exprimé le désir de voir la police.

Wilbur Wright est mourant

Dayton, Ohio, 27. — L'état de Wilbur Wright s'aggrave continuellement. Les médecins ne gardent plus beaucoup d'espoir.

Les \$3,000 du 65e Régiment

Les commissaires recommandent au conseil municipal de voter \$3,000 pour l'arsenal du 65e régiment. L'échevin Martin demandera le renvoi du rapport à huitaine.

La terre tremble à Hamilton

Hamilton, Ont., 27. — Ce matin, un peu avant huit heures, notre ville a ressenti les secousses d'un faible tremblement de terre qui dura environ vingt secondes.

Les montagnards écossais se préparent